



## AU MENU DU JOUR CES RESTOS INSALUBRES QUI RÉCIDIVENT

STÉPHANIE BÉRUBÉ PAGES A2 ET A3



### 7 PAGES À LIRE

CANADIEN > BOB GAINEY  
QUITTE SON POSTE DE DG

# « J'AI FAIT DE MON MIEUX. »

Il a suscité de grands espoirs à son arrivée en 2003. Plus de six ans plus tard, Bob Gainey laisse derrière lui une équipe imprévisible qui peine à rester dans la course aux séries éliminatoires. Son successeur Pierre Gauthier réussira-t-il là où lui a échoué?

SPORTS PAGES 1 À 7

Bob Gainey a tiré sa révérence comme directeur général du Canadien, hier, au Centre Bell. Non sans émotion.

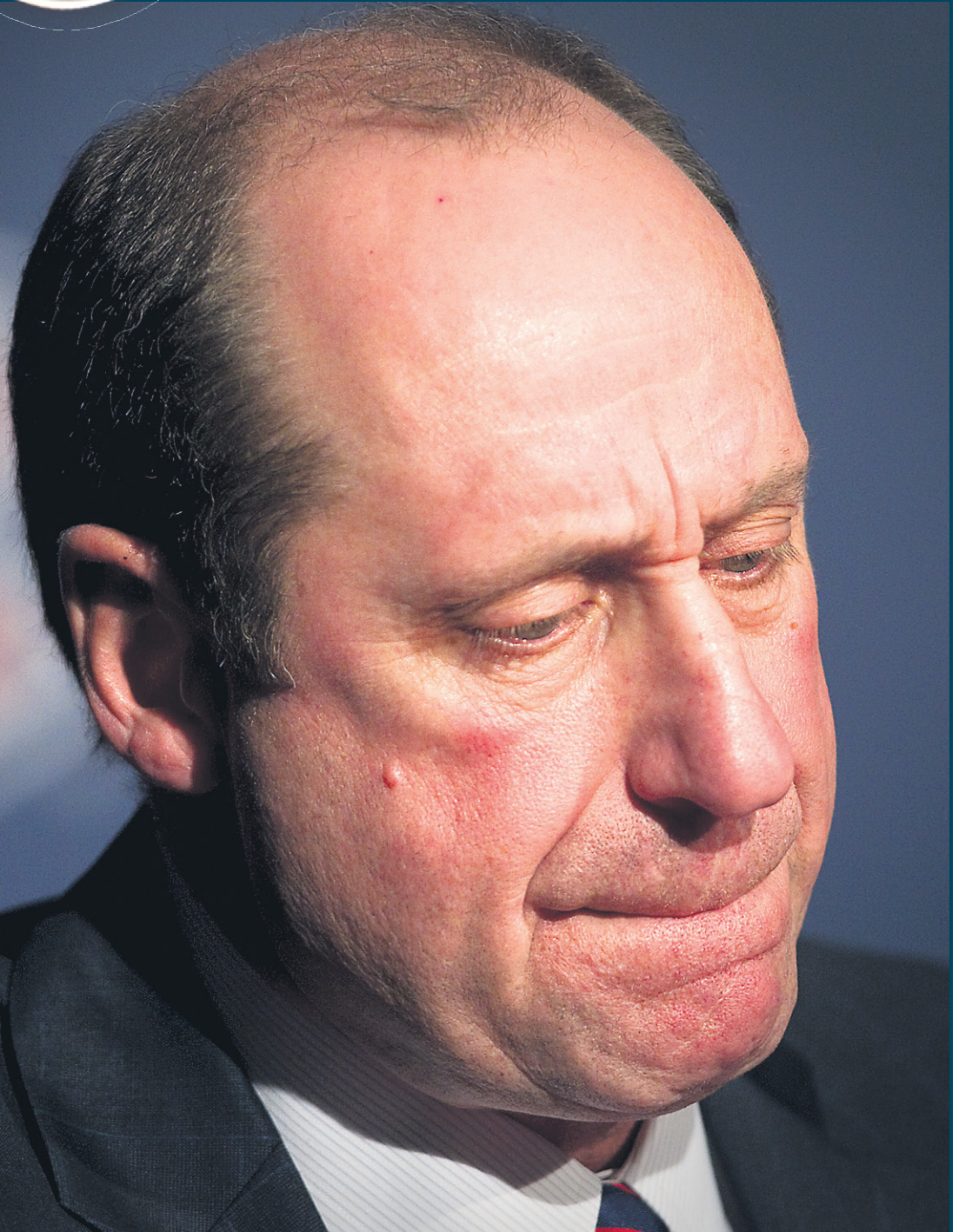


PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

**QUI EST  
PIERRE  
GAUTHIER?**  
FRANÇOIS GAGNON  
PAGE 4

**LES ANNÉES  
BOB GAINEY**  
Quel héritage l'ex-DG  
lègue-t-il ? Un avenir incertain.  
PIERRE LADOUCEUR PAGE 6



**La fin de la  
stagnation?**

Le tandem Gainey-Gauthier  
JEAN-FRANÇOIS BÉGIN PAGE 3



**Maître de  
sa décision**

Il a mis tout son cœur  
dans son travail.  
RÉJEAN TREMBLAY PAGE 5



Des proches des deux disparus se sont mobilisés au cours des derniers jours.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

## DEUX JEUNES DISPARUS APRÈS UNE SOIRÉE RUE SAINT-DENIS OÙ SONT-ILS?

Ils seraient sans histoire. Deux aspirants pompiers pétants de santé. Mais depuis près d'une semaine, Vincent Lamoureux, 20 ans, et Hugo Pereira, 22 ans, sont portés disparus après une soirée dans un bar montréalais. Leurs proches sont à court d'explications mais s'entendent sur une chose : les deux amis ne partiraient pas sur un coup de tête.

Alors, que s'est-il passé ? HUGO MEUNIER PAGE A4

### LA PRESSE AFFAIRES

**CONSTRUCTION**  
**« INQUIÉTANT »**  
Près des trois quarts des ingénieurs ont été témoins de cas de favoritisme ou en ont entendu parler, selon un sondage. PAGE 1

**IMMOBILIER**  
**LÉSÉS, LES  
VENDEURS?**  
PAGES 2 ET 3

### ACTUALITÉS

**CRISE DES ISOTOPES  
D'AUTRES  
JOURS  
SOMBRES  
À VENIR**  
SARA  
CHAMPAGNE  
PAGE A13



### NOS CHRONIQUEURS

**Le lancer  
de la pierre**  
PIERRE FOGLIA  
À VANCOUVER PAGE A5

**Carnets haïtiens**  
PATRICK LAGACÉ PAGE A7

### ARTS ET SPECTACLES

**LES INVINCIBLES, VERSION FRANÇAISE**  
**UNE COPIE CONFORME,  
SAUF POUR...**  
L'adaptation française de la série-culte *Les Invincibles* sera diffusée à partir du 9 mars en France. Hugo Dumas et Marc Cassivi l'ont regardée. Ils comparent leurs notes. PAGES 1, 4 ET 5



Mon clin d'œil **STÉPHANE LAPORTE**  
Gainey a terminé son ménage : après le coach, les joueurs et le propriétaire, au tour du DG.  
Venez voir mon blogue! [cyberpresse.ca/laporte](http://cyberpresse.ca/laporte)

L'AVANTAGE **HYUNDAI** AU QUÉBEC, C'EST BRILLANT !

## LES PRIX RÉDUITS SONT DE RETOUR !

Financement de 0% à l'achat aussi disponible!

**ACCENT L 3 portes 2010**

MAINTENANT À PARTIR DE **9 999\$**

OFFRE À LA LOCATION **159\$**

OFFRE À L'ACHAT **176\$**

**ELANTRA L 2010**

MAINTENANT À PARTIR DE **12 999\$**

OFFRE À LA LOCATION **179\$**

OFFRE À L'ACHAT **209\$**

**ELANTRA TOURING L 2010**

MAINTENANT À PARTIR DE **13 999\$**

OFFRE À LA LOCATION **199\$**

OFFRE À L'ACHAT **219\$**

**BROSSARD HYUNDAI**

www.brossardhyundai.com

8750, boul. Taschereau, Brossard 1 866 359 8325

**GARANTIE 5 ANS**

**5 ans/100 000 km**  
Garantie globale limitée  
Garantie complète de Hyundai sans franchise.

LA GAMME DE VÉHICULES LES PLUS ÉCONOMIQUES SUR LA ROUTE.  
L'ÉPA a désigné à Hyundai le titre de la gamme de véhicules 2009 les plus économes aux États-Unis.

Les noms, logos, noms de produits, noms de caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Canada corporation et sont utilisés sous licence. Frais d'immatriculation, d'assurances, de RDPRM et toutes les taxes applicables en sus.  
\* Achat ou location. Accent L 3 portes 2010, Elantra L 2010, Elantra touring L 2010, transmission manuelle, avec ajustement applicable au prix de base, détails chez Brossard Hyundai.

# INSALUBRITÉ DANS LES RESTAURANTS



Le restaurant Québec Drive-In, à Saint-Hubert, champion des infractions en 2009.



AU QUÉBEC, CERTAINS **RESTAURANTS** SONT CONDAMNÉS POUR **MALPROPRETÉ** OU PARCE QUE LES PRATIQUES DE LEURS EMPLOYÉS SONT **DÉFICIENTES**. CERTAINS REÇOIVENT PLUSIEURS **CONDAMNATIONS** PAR ANNÉE. À CHAQUE VISITE, **L'INSPECTEUR** CONSTATE QUE **LA SITUATION NE S'EST PAS AMÉLIORÉE**. LES RÉCIDIVISTES **PAYENT L'AMENDE** ET... CONTINUENT LEURS PRATIQUES **INSALUBRES**. LEURS CLIENTS? ILS NE LE SAURONT JAMAIS.

Collection  
Luxury Light™



CHÂTEAU D'IVOIRE  
JOAILLIERS

2020 Rue de la Montagne (514) 845-4651 www.chateaudivoire.com

## Récidivistes



STÉPHANIE BÉRUBÉ

Vous allez souper au restaurant ce soir? Avez-vous consulté la liste des établissements condamnés pour des infractions aux règlements sur l'hygiène et la salubrité? Non? Ça vaudrait peut-être mieux, car les descriptions qui s'y trouvent ont de quoi faire perdre l'appétit au moins dédaigneux des gourmands.

Présence de rongeurs, de leurs excréments, d'insectes. Malpropreté générale. Viandes conservées à la mauvaise température. Saleté des surfaces de travail.

Mais ce qui frappe surtout, c'est le fait que le nom de certains restaurants revienne fréquemment. À chaque inspection, ils se font pincer. Plusieurs fois par année. Ils doivent payer une fortune en amendes, parfois plusieurs milliers de dollars, mais ils sont toujours ouverts.

« Ça ne devrait pas exister. Il faut éliminer ces gens-là du marché », tranche François Meunier, de l'Association des restaurateurs du Québec, qui connaît bien le phénomène.

Seulement 5% des établissements alimentaires du Québec représentent

un risque qualifié de « moyen-élevé à élevé » par les inspecteurs. De ceux-ci, une toute petite partie sont des récidivistes. Il ne s'agit pas d'un restaurant où les employés omettent parfois de porter un filet sur la tête et où le réservoir de savon était vide le jour de l'inspection. Ni même d'endroits condamnés une fois ou deux en 12 mois. Ce sont des gens qui échouent systématiquement au test de l'inspection.

À Saint-Hubert, le restaurant Québec Drive-In détient le triste record du plus grand nombre d'infractions en 2009, avec 16 condamnations totalisant 13 000\$ d'amendes. On reproche à l'établissement d'avoir détenu des produits impropres à la consommation humaine, d'avoir conservé des aliments à une température inadéquate, d'avoir eu des équipements malpropres et d'avoir eu en stock un produit qui présentait un risque pour la santé des clients.

La semaine dernière, le restaurant, qui a l'air plutôt bien, était toujours ouvert. La serveuse était sympathique et les assiettes appétissantes. Les propriétaires des lieux n'avaient toutefois vraiment pas envie de répondre aux questions d'une journaliste à propos de leur situation, prétextant que ce qui se passait entre eux et leur inspecteur était d'ordre privé.

En fait, c'est faux. Toutes les condamnations en matière d'inspection des aliments sont publiques.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du

# INSALUBRITÉ DANS LES RESTAURANTS



Le Buffet Maison Kirin, à Brossard, a été condamné six fois en 2009.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

## MARCHÉ KEI PHAT

Boucherie-épicerie  
4215, rue Jarry Est, Montréal  
Cinq condamnations en 2009 pour avoir gardé des produits à la mauvaise température et pour présence d'insectes, de rongeurs ou de leurs excréments.

**Total des amendes : 10 000\$**

## ONEG FINE KITCHEN

Restaurant, plats à emporter  
360, rue Saint-Viateur, Montréal  
Six condamnations en 2009 pour présence de rongeurs ou de leurs excréments et parce que les lieux, les équipements et les ustensiles servant à la préparation ou au conditionnement, à l'entreposage, à l'étiquetage ou au service des produits n'étaient pas propres non plus que les autres installations ou locaux sanitaires.

**Total des amendes : 9400\$**

## MARCHÉ KIM HOUR

Boucherie-épicerie  
7734, boulevard Saint-Michel, Montréal  
Sept condamnations en 2009 pour avoir gardé des produits à la mauvaise température et parce que les lieux, les équipements et ustensiles servant à la préparation ou au conditionnement, à l'entreposage, à l'étiquetage ou au service des produits n'étaient pas propres non plus que les autres installations ou locaux sanitaires.

**Total des amendes : 24 000\$**

## PHO HOA

Restaurant  
6230, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal  
Six condamnations en 2009 pour présence d'insectes, de rongeurs et de leurs excréments, pour avoir conservé des aliments à la mauvaise température et parce que les lieux, les équipements et ustensiles servant à la préparation ou au conditionnement, à l'entreposage, à l'étiquetage ou au service des produits n'étaient pas propres non plus que les autres installations ou locaux sanitaires.

**Total des amendes : 16 500\$**

## KIEN VINH TRADING

Boucherie-épicerie  
1062, boulevard Saint-Laurent, Montréal  
Quatre condamnations en 2009 pour avoir conservé des aliments à la mauvaise température, pour présence d'insectes, de rongeurs ou de leurs excréments et parce que les lieux, les équipements et ustensiles servant à la préparation ou au conditionnement, à l'entreposage, à l'étiquetage ou au service des produits n'étaient pas propres non plus que les autres installations ou locaux sanitaires.

**Total des amendes : 20 300\$**

## QUÉBEC DRIVE-IN

Restaurant  
5910, chemin de Chambly, Saint-Hubert  
Seize condamnations en 2009 pour avoir gardé des produits impropres à la consommation humaine, pour avoir conservé des aliments à la mauvaise température, pour avoir un lieu, des équipements et des ustensiles malpropres et parce qu'il y avait un risque pour la santé des clients.

**Total des amendes : 13 000\$**

## BUFFET MAISON KIRIN

Restaurant  
1875, rue Panama, Brossard  
Six condamnations en 2009 pour présence de rongeurs, d'insectes ou de leurs excréments, parce que les lieux, le matériel et les équipements servant à la préparation n'étaient pas propres (état généralisé) et pour avoir conservé des aliments à la mauvaise température.

**Total des amendes : 7250\$**

## JING HUA

Restaurant  
8050, boulevard Taschereau, Brossard  
Six condamnations en 2009 pour avoir conservé des aliments à la mauvaise température et parce que les lieux et les équipements n'étaient pas propres.

**Total des amendes : 17 000\$**

– On peut facilement trouver les renseignements concernant un établissement condamné sur le site de la Ville de Montréal, en faisant une recherche avec le nom du commerce. Ce n'est pas possible au provincial. Par contre, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation propose un abonnement à son registre de condamnations. L'abonné est averti de chacune des condamnations, à la pièce, pour l'ensemble de la province.

– Nous avons limité notre évaluation à l'année dernière et calculé les condamnations, bien que

certaines infractions aient été commises quelques années auparavant. Certains établissements mentionnés avaient aussi été condamnés plusieurs fois avant 2009, toujours pour des infractions semblables. La valeur des amendes est un bon indice de récidive.

Sources : Inspection des aliments, liste des contrevenants, Ville de Montréal, 2009, et Liste des condamnations en matière d'inspection des aliments, Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2009.

## UN PRODUIT, DEUX ÉTIQUETTES

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Les inspecteurs qui visitent les supermarchés doivent s'intéresser à la salubrité des aliments qu'on y trouve ainsi qu'aux pratiques commerciales de l'exploitant. Dans cette deuxième catégorie, l'une des infractions les plus communes est le double étiquetage d'un produit.

Une nouvelle étiquette est soigneusement apposée sur un produit dont la date de péremption approche ou est arrivée. La qualité du produit n'est toutefois pas altérée. Du moins, en apparence. Comment un inspecteur peut-il mettre la main sur un produit dont on a changé la date de péremption? «S'il est très chanceux, il va faire sa visite au moment où des employés sont en train de modifier les étiquettes», explique Daniel Côté, du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale Montérégie-Estrie. Les inspecteurs d'expérience savent aussi cibler les produits les plus susceptibles d'avoir droit à une seconde vie, dans le rayon des viandes ou de la boulangerie. Ils ont acquis des techniques d'examen qui leur permettent de repérer un double (et parfois triple!) étiquetage, aussi bien fait soit-il, explique Daniel Côté.

Au-delà de la chance et de l'expertise, plusieurs dénonciations sont faites mensuellement dans les centres d'inspection du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Parfois même par des employés qui dénoncent les pratiques de leur patron en toute confidentialité. Les inspecteurs doivent ensuite vérifier l'information sur place. Cela peut mener à des condamnations pour des fraudes alimentaires autrement difficiles à déceler, par exemple lorsqu'on fait passer du porc pour du veau ou si des additifs interdits ont été utilisés.

Les inspecteurs vérifient aussi la température de certains aliments et vérifient au hasard si le poids de certains paquets correspond bien à l'étiquetage. Et s'il s'agit d'une erreur de bonne foi? «Nos interventions sont graduelles», explique M. Côté. L'inspecteur peut d'abord donner des avertissements. Mais il est permis d'avoir des doutes lorsque la même épicerie est condamnée plusieurs fois pour avoir modifié ses étiquettes...

Les inspecteurs visitent tous les types d'établissements où l'on sert de la nourriture, y compris les petits comptoirs des centres commerciaux et les stands des fêtes saisonnières.

Ils ne sont pas toujours bien reçus. Au Centre d'inspection, on nous assure que les commerçants sont assez coopératifs la plupart du temps.

Sur les lieux, certains restaurateurs nous ont toutefois confié qu'ils trouvaient les inspecteurs un peu trop tatillons. «On n'est pas à l'hôpital, ici!» a lancé le gérant d'un établissement du boulevard Taschereau qui a reçu plusieurs condamnations pour malpropreté.

Dans de rares cas, le restaurateur accueille très mal l'inspecteur. Certains exploitants finissent ainsi par avoir une amende supplémentaire pour avoir entravé le travail de ce dernier.



# de la malpropreté

Québec (MAPAQ) est responsable de la surveillance des établissements dans l'ensemble du territoire québécois, sauf à Montréal, où c'est la Ville qui fait l'inspection. Chacun tient un registre des fautes.

## Peu de clients sont au courant

Les consommateurs peuvent consulter les sites de la Ville de Montréal ou du MAPAQ pour obtenir la liste des contrevenants. Ce n'est pas une mince affaire: au provincial, par exemple, les condamnations pour les régions de l'Estrie et de la Montérégie sont regroupées. La liste comprend les restaurants inspectés, mais aussi d'autres établissements sous la responsabilité du MAPAQ, comme les épiceries et les fermes. Le registre de 2009 fait 269 pages! Un peu long à consulter avant d'aller souper dans le Vieux-Longueuil.

Les représentants de la Ville de Montréal et du MAPAQ défendent tout de même l'efficacité de la méthode. Environ 150 personnes consultent les condamnations chaque jour, précise Christine Vézina, chef de la division Inspection des aliments à Montréal.

Ne serait-il pas plus efficace d'afficher systématiquement le résultat de l'inspection, qu'il soit excellent ou moins favorable, sur les lieux mêmes?

«Le règlement ne nous donne pas le pouvoir de mettre une affiche dans la vitrine du restaurant», précise M<sup>me</sup> Vézina.

À Toronto, la Ville a instauré un système de couleurs. Vert, jaune et rouge, comme les feux de circulation. Chaque restaurant affiche sa couleur. Le client qui se présente dans un restaurant marqué rouge a toute la liberté d'y prendre son repas, mais il sait que l'établissement ne satisfait pas aux critères de salubrité exigés de la Ville.

L'Association des restaurateurs du Québec s'oppose à l'affichage du résultat de l'inspection selon un code de couleur. «Nous avons un problème avec

À Toronto, la Ville a instauré un système de couleurs. Vert, jaune et rouge, comme les feux de circulation. Chaque restaurant affiche sa couleur.

le jaune», explique François Meunier. Un restaurant peut avoir commis une seule infraction et perdre son «feu vert», ce qui pourrait lui faire très mal. L'Association des restaurateurs croit plutôt que l'on devrait accoler des points au permis de restauration, comme on le fait pour le permis de conduire. Un restaurateur qui perd ses points perd son permis. «Notre objectif, dit-il, est d'éviter qu'on se retrouve avec des amateurs ou des gens qui ne devraient pas être dans le domaine.»

Depuis la fin de 2008, quiconque veut obtenir ou renouveler un permis de restaurateur doit obligatoirement

suivre une formation en gestion et salubrité. Selon François Meunier, cela devrait grandement contribuer à éliminer les cas problématiques. À la fin de cette année, tous les restaurateurs auront donc reçu cette formation. «Il faut une formation de 150 heures pour être chauffeur de taxi à Montréal, ce n'était pas normal de pouvoir obtenir un permis de restauration sans un minimum de formation», lance-t-il.

Les restaurateurs déjà en affaires qui échouent au test de l'inspection reçoivent

de la documentation. Ils peuvent aussi assister à des séances de formation offertes par le Ministère, ce que plusieurs acceptent, explique Chantal Fontaine, conseillère au Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale de la Montérégie et de l'Estrie. «Notre but, ce n'est pas de poursuivre des gens, dit-elle, c'est de régler la situation.»

## Selon le risque

Les restaurants sont visités selon un degré de risque établi par l'inspecteur. Par exemple, un dépanneur où tous les aliments arrivent emballés sera moins

à risque qu'un restaurant où il y a beaucoup de manipulation, explique Christine Vézina. À cette classification s'ajoute le facteur récidive. Certains établissements sont visités tous les trois mois. Si le risque est faible, l'inspecteur fait sa visite aux trois ans.

L'équipe d'inspection des aliments de Montréal regroupe plus d'une quarantaine de spécialistes, dont 34 inspecteurs. Leur réseau compte quelque 12 000 établissements de restauration et de vente d'aliments au détail. Près de 18 000 visites y sont faites chaque année. Conformément à la loi, l'inspecteur peut pénétrer à toute heure raisonnable dans un établissement. L'arrivée imprévue de l'inspecteur, sans avertissement préalable, permet une évaluation objective des conditions d'hygiène et de salubrité des lieux, explique Christine Vézina.

Lors de la visite, les inspecteurs peuvent ordonner la fermeture d'un restaurant pour une période allant jusqu'à cinq jours, «quand il y a danger imminent pour la santé des consommateurs», précise Christine Vézina. Les fermetures ne sont pas rendues publiques.

À Montréal, 11 établissements ont connu ce sort l'année dernière. Ils sont tenus de corriger la situation durant leur fermeture. S'ils ne le font pas, la Ville peut s'adresser au bureau de ministre de l'Alimentation pour prolonger la fermeture ou carrément révoquer le permis de l'exploitant, ce qu'elle n'a fait qu'une seule fois dans les dernières années.





## HAÏTI

NOTRE COUVERTURE COMPLÈTE SUR CYBERPRESSE.CA/HAÏTI

## ENLÈVEMENT D'ENFANTS

## Nouvelle audience pour cinq des dix Américains

AGENCE FRANCE-PRESSE

PORT-AU-PRINCE — Cinq des dix baptistes américains poursuivis en Haïti pour enlèvement d'enfants ont comparu hier devant un juge, qui n'a néanmoins interrogé que la porte-parole du groupe, Laura Silsby.

Les cinq ressortissants américains sont restés plus de trois heures dans le bâtiment qui sert de tribunal.

Ils étaient accompagnés d'un avocat dominicain, Jorge Puello, qui a affirmé que les 10 Américains, inculpés d'enlèvement d'enfants et d'association de malfaiteurs, «avaient les papiers légaux» pour faire sortir d'Haïti 33 enfants présentés comme des orphelins, mais dont la plupart avaient en réalité des parents.

En début d'après-midi, Aviol Fleurant, avocat haïtien qui représentait les Américains hier et qui pourrait désormais se charger de leur défense, a déclaré aux journalistes que ceux-ci étaient «entrés en Haïti dans une situation de force majeure».

«Ils étaient là au nom de l'humanité, au nom du cœur humain, pour aider des Haïtiens



PHOTO JAVIER GALEANO, ASSOCIATED PRESS

Laura Silsby, porte-parole du groupe, a déclaré se fier à Dieu «pour qu'il révèle toute la vérité» et pour que le groupe soit relâché et disculpé.

à traverser la frontière parce que tout fonctionnait mal en Haïti à cette époque», a-t-il dit.

«Les enfants ont des parents», a reconnu M. Fleurant, mais ceux

qui se sont exprimés dans les médias notamment «ont déclaré avoir donné de bonne foi» leurs enfants aux Américains, a-t-il souligné.

## Les dons des Canadiens s'élèvent à 132 millions

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — Depuis le séisme dévastateur en Haïti, les Canadiens ont donné 132 millions de dollars à des organismes caritatifs reconnus, dont 113 millions en contributions provenant de particuliers, une somme qui sera égalée par le gouvernement canadien.

«Je veux remercier les milliers de Canadiens qui ont démontré par des gestes concrets un engagement et une compassion qui ont valu au Canada la réputation internationale d'être un pays qui vient en aide rapidement aux autres en temps de crise et de besoins criants», a dit le ministre de la Coopération internationale, Bev Oda, hier, en invitant la population à un «dernier effort» dans les prochains jours.

Tel qu'annoncé au début de l'effort d'assistance, le gouvernement canadien égalera le total des dons individuels enregistrés par des organismes canadiens reconnus jusqu'au 12 février, soit vendredi, un mois après le tremblement de terre. Rappelons que les dons d'entreprise ne sont pas admissibles à cette entente.

«Le travail n'est pas fini. Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir afin de stabiliser la

situation actuelle de crise, puis ensuite commencer à bâtir un nouvel Haïti», a souligné le ministre Oda.

L'effort canadien au fonds d'aide aux victimes du séisme en Haïti pourrait donc atteindre près de 250 millions, qui s'ajoutent aux 85 millions de dollars qu'Ottawa a débloqués dans les premières semaines qui ont suivi le tremblement de terre pour l'aide d'urgence, y compris la distribution de 17 500 tentes et abris, de 3000 couvertures, de nourriture, d'eau et la mise sur pied d'un hôpital de campagne en collaboration avec la Croix-Rouge norvégienne.

La ministre Oda a d'ailleurs tenu à souligner le travail exceptionnel de la Croix-Rouge canadienne, qui joue «un rôle charnière» dans la réponse humanitaire du Canada en Haïti.

En date d'hier, l'organisme a reçu 95,5 millions en contributions pour venir en aide à la population haïtienne, dont 68 millions de dollars en dons individuels de Canadiens.

Ces sommes ont servi depuis le début des opérations d'urgence principalement à l'envoi d'équipements médicaux, de trousseaux d'hygiène, de tentes et d'équipement pour assainir l'eau, a indiqué la Croix-Rouge.

En comparaison, après le tsunami qui a frappé les côtes de l'Indonésie et du Sri Lanka, la Croix-Rouge avait amassé 195 millions de dollars en dons de la population. La majorité de ces contributions avaient été faites dans le mois qui avait suivi la catastrophe. «Aujourd'hui, environ la moitié des dons sont faits en ligne, alors qu'en 2004, il y avait davantage de chèques, qui retardaient la comptabilité des contributions», a expliqué Geneviève Déry, porte-parole de la Croix-Rouge canadienne. Le gouvernement fédéral, qui avait aussi pour cette crise instauré un fonds pour égaliser les dons des particuliers, avait alors remis plus de 131 millions de dollars à la Croix-Rouge canadienne.

## EN BREF

27 Canadiens  
morts, toujours  
75 disparus

Le ministère des Affaires étrangères a confirmé hier la mort d'un 27<sup>e</sup> Canadien dans le séisme du 12 janvier en Haïti, tandis que 75 personnes étaient toujours portées disparues. Les Canadiens portés disparus sont ceux qui se trouvaient dans la zone touchée par le séisme et dont les familles sont sans nouvelles depuis la catastrophe, qui a fait 212 000 morts selon le gouvernement haïtien et qui aurait affecté jusqu'à 3 millions de personnes. Depuis le séisme, plus de 5900 Canadiens ont été retrouvés en vie, dont plus de 4000 sont rentrés au Canada, selon le bilan publié par le ministère des Affaires étrangères.

- Agence France-Presse

## L'ONU suspend une distribution de nourriture

L'ONU a fermé temporairement hier un de ses lieux de distribution de nourriture à Port-au-Prince, après avoir découvert des coupons d'alimentation contrefaits, a annoncé un responsable du programme. Cette suspension affectera quelque 10 000 personnes, a indiqué David Orr, du Programme alimentaire mondial (PAM). Les distributions devraient reprendre aujourd'hui.

- Agence France-Presse

## ÇA ROULE EN 2010

La gamme Subaru 2010 ne cesse de remporter des honneurs qui reconnaissent notamment la sécurité ou la valeur résiduelle des véhicules Subaru. Par exemple, Subaru est le seul fabricant à recevoir la mention «Meilleur choix sécurité» 2010 de l'IHS pour chacun de ses modèles. C'est l'une des raisons qui font de Subaru le constructeur japonais à la croissance la plus rapide pour une deuxième année consécutive.



Gamme Subaru 2010



## FORESTER 2.5X 2010

Location à partir de

359 \$\*

par mois/48 mois

Taxes en sus



## À la location :

- Comptant exigé : 1 443,09 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 2 051,04 \$ (taxes incluses)

Ou à l'achat au comptant à partir de

25 995 \$\*

Taxes, transport et préparation en sus

## IMPREZA 2.5i 4 portes 2010

Location à partir de

239 \$\*\*

par mois/48 mois

Taxes en sus

Aussi disponible : IMPREZA 2.5i 5 portes 2010



## À la location :

- Comptant exigé : 2 187,78 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 2 756,16 \$ (taxes incluses)

Ou à l'achat au comptant à partir de

20 995 \$\*

Taxes, transport et préparation en sus

## Japonais et plus encore !

- Système de traction intégrale symétrique à prise constante Subaru
- Moteur BOXER SUBARU de haute performance
- Système de contrôle de la dynamique du véhicule
- Freins ABS à quatre capteurs et circuits
- Nombreuses caractéristiques de sécurité

À la location 0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

km alloués : 24 000 km  
km excédentaires : 0,10 \$/km

ENGAGEMENT DE SUBARU À L'ÉGARD DE L'ENVIRONNEMENT  
Toutes les installations de Subaru Canada ainsi que Subaru Indiana Automotive (usine d'assemblage de la Legacy, Outback et Tribeca) sont certifiées ISO 14001:2004 par SGS. www.subaru-earth.com

Traction intégrale



SUBARU

www.quebec.concessionsubaru.ca

JOHN SCOTTI SUBARU  
ANJOUSUBARU BROSSARD  
BROSSARDSUBARU REPENTIGNY  
REPENTIGNYJOLIETTE SUBARU  
JOLIETTESUBARU AUTO CENTRE  
MONTRÉALSUBARU SAINTE-AGATHE  
SAINTE-AGATHE-DES-MONTSSUBARU DES SOURCES  
DOLLARD-DES-ORMEAUXLACHUTE SUBARU  
BROWNSBURGSUBARU DE LAVAL  
ADM AUTOMOBILESSUBARU SAINT-HYACINTHE  
SAINT-HYACINTHECARREFOUR SUBARU AUTO  
SAINTE-ROSE, LAVALCONCEPT AUTOMOBILES  
GRANBY

\* Pour le modèle Forester 2.5X 2010 (AJ1X0), 5 vitesses, transmission manuelle. \*\* Pour le modèle Impreza 2.5i 4 portes 2010 (AF1BP), 5 vitesses, transmission manuelle. À la location, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. † Prix de détail suggéré du fabricant. Les frais de transport et de préparation (1 525,00 \$), d'inspection, d'immatriculation, d'assurance, de consultation du RDPRM et du concessionnaire ainsi que les taxes sont en sus. † Mention « Meilleur choix sécurité » pour tous les modèles 2010, à l'exception de l'Impreza WRX STI. Une cote « Bonne » constitue la meilleure cote possible à l'essai de résistance de toit (test de capotage) ainsi que dans les essais de collision frontale déportée à 40 m/h (64 km/h), de collision latérale à 31 m/h (49,8 km/h) et de collision arrière à 20 m/h (32 km/h) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IHS) (www.ihs.org). Un véhicule doit avoir obtenu la cote « Bonne » aux quatre essais de collision et doit offrir un programme de stabilité électronique (ESC) (Contrôle de la dynamique du véhicule) pour mériter la distinction « Meilleur choix sécurité ». †† Les cotes de sécurité du gouvernement américain font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). Une cote cinq étoiles représente la cote la plus élevée du gouvernement pour a) les sièges du conducteur et du passager avant dans les essais de collision frontale, et b) les sièges avant et arrière dans les essais de collision latérale. ‡ Selon les Prix Valeurs résiduelles 2010 ALG Canada : première position au classement général, catégorie marque grand public. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. Pour plus d'information sur toutes ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photos à titre indicatif seulement. Offres valables jusqu'au 28 février 2010.

PRÉCISION

MAISON D'HAÏTI

Dans l'article «Les exilés haïtiens continuent d'affluer vers Montréal» publié hier, nous avons écrit que la Maison d'Haïti est située à Montréal-Nord. Elle se trouve plutôt dans Saint-Michel. Nos excuses.



NOTRE COUVERTURE COMPLÈTE SUR CYBERPRESSE.CA/HAÏTI

# Carnets haitiens



PATRICK  
LAGACÉ  
CHRONIQUE

## Monsieur Péan

Claude Péan a fondé l'organisation Aimer = servir il y a quelques années. Alphabétisation, dépannage alimentaire. Financement local, américain, canadien. C'est son gendre, Renaud, que j'ai rencontré dans l'avion, qui m'a fait rencontrer M. Péan, quartier Nazon.

Tableau prenant. Le clan Péan a transformé sa maison de la rue Honorat en quartier général d'un nouveau refuge pour sinistrés. Ce nouveau refuge, c'est le grand terrain des Péan. Sous des tentes, jusqu'à 400 personnes, qui vivaient dans le quartier.

«Tous ces gens chez vous, M. Péan, je...»

«C'est une nouvelle expérience!» dit-il en m'interrompant.

M. Péan, assisté de son fils Claudio, a transformé la propriété en véritable camp de réfugiés. Chaque jour, les voisins pauvres et sans abri sont nourris. Sans cohue. À force de débrouillardise et de fric gratté à gauche et à droite, le clan Péan fait l'aller-retour Port-au-Prince-Saint-Domingue pour aller chercher de la nourriture.

«Vous savez, depuis une semaine, cinq bébés sont nés ici!»

M. Péan est fier, son sourire est radieux. Je ne sais pas si M. Péan, de la rue Honorat à Port-au-Prince, est religieux. Mais voici un homme qui aime son voisin, pas seulement son prochain. C'est moins facile qu'on pense.

## Vanessa

Dans le ventre de ce centre

communautaire de Delmas 24, Vanessa Carpenter dit aux pasteurs Roro, Gérard et Toto que c'est bien beau, transformer l'endroit en clinique médicale, mais qu'il va falloir des toilettes.

«Des toilettes portatives. Quelqu'un sait où en trouver?»

Vanessa semble épuisée. Pantalon lilas, lunettes mal assurées sur ses cheveux frisés. Dix ans que Vanessa aide les orphelins haïtiens. Sa vie, sa mission. Elle œuvre à Angels Mission Haïti. Trouve des familles américaines pour ses petits. Les envoie se faire soigner aux États-Unis.

«Ce que je fais ici? Ma mère ne voulait pas de moi. Toute jeune, c'était clair, pour moi: quand j'allais être grande, j'allais travailler avec des enfants négligés.»

Ce centre communautaire, immense, spacieux, n'a pas été trop endommagé par le séisme. On était en train de le transformer en clinique de pédiatrie avant le 12 janvier. Ce sera une clinique, point, pour tout le monde. Pendant un an, au moins, pour soigner les gens du coin.

La discussion porte sur les soins. On a des médecins, dit Vanessa, mais il va falloir des anesthésistes. Aux pasteurs, elle dit qu'il va falloir marteler le message que les gens doivent venir se faire soigner. «Ils ont peur de venir, ils ont peur d'être amputés. Dites-leur qu'on ne le fait qu'en dernier recours...»

Vanessa et les pasteurs me font visiter les lieux. Ici, il y aura une salle d'opération. Là, l'entrepôt pour les médicaments. On formera des chirurgiens haïtiens.



PHOTO RAMON ESPINOSA, AP

Clivage social à l'haïtienne : pendant que des hommes se battent pour un sac à dos découvert dans les décombres de Port-au-Prince, une luxueuse boutique de la capitale continue de vendre des montres hors de prix et des vêtements griffés.

Et, Haïti, pour Vanessa, c'est une façon de servir Dieu. Vanessa est chrétienne.

«Les Haïtiens ont été frappés. Mais c'est beau de les voir. Ils disent: Seigneur, merci, je suis en vie.»

Le jour tombe, je prends congé. Vanessa me tend une main fatiguée, me dit qu'elle priera pour moi. «Et faites-moi signe si vous savez comment trouver des toilettes portatives, O.K.?»

## Dielva,

## Jean-Jacques

Dielva David et Jean-Jacques Faubert étaient, à Tapis-Rouge, dans le comité de citoyens. Le quartier est dévasté, mais MM. David et Faubert sont encore actifs dans le comité, qui gère le bidonville tout neuf où nous sommes.

Moi: Que fait l'État pour vous?

M. David: L'État est voleur. Fanfaron.

M. Faubert: Il n'y a pas d'État, ici. Pas de gouvernement. Pas de président.

M. David: La communauté internationale fait ce qu'elle peut. L'aide est stockée mais ne se rend pas aux gens. On en donne à des marchands...

M. Faubert: Et ça se vend sur le marché noir. Très cher.

## Le Rivoli

Le Rivoli est une boutique pour les riches de Port-au-Prince. On y vend des montres hors de prix et des vêtements griffés. Sa marquise trône sur un édifice (à peine fissuré par le séisme) qui fait le coin d'un pâté de maisons, au-dessus des gueux. La veille de mon départ, on a ajouté deux cœurs à la marquise, Saint-Valentin oblige.

Question de rappeler qu'une montre Cartier fait toujours plaisir à l'être aimé.

## Show de boucane

Note à la *drama queen* qui a fait une montée de lait contre moi à *Tout le monde en parle*. Beau show. Criante de vérité. Tu vas l'avoir, ton rôle dans *Virginie*. Ou dans *Mirador II*: le thème de la série, c'est la *bullshit*. T'auras même pas besoin de texte.

## Passivité

Lue dans une chronique de Vincent Marissal, le 3 février, cette citation du président René Préal, homme proactif: «Il s'agit de savoir s'il est mieux d'importer les tentes ou de les fabriquer ici, question de donner de l'emploi aux Haïtiens.»

C'était... trois semaines après le séisme.

Et la saison des pluies approche. Ce sera l'enfer, la boue en plus. M. Préal en sera alors, j'imagine, à choisir la couleur du tissu des tentes. Je suggère le vert lime.

*All talk, no action.* Le drame haïtien, cristallisé dans ce barbu impotent.

## Wikendley

C'était un terrain de soccer. C'est désormais un bidonville de tentes et d'abris faits de draps. Une femme approche de la foule qui m'entoure. Comme tout le monde, elle veut raconter son histoire. La faim, le manque de soins, la poussière, l'État porté disparu, comme l'ONU, comme MSF, comme toutes les ONG.

Elle s'appelle Wikendley Michel.

«Ma fille a 2 ans, me dit-elle. Elle vomit. Elle a la diarrhée.»

Une infection, sûrement. Ailleurs, un cycle d'antibiotiques et un soluté tueraient la saloperie microscopique qui mine ce bébé. Ici, dans Solino, il n'y a ni l'un ni l'autre.

C'est là que Wikendley plante ses yeux dans les miens et prononce ces paroles qui me poursuivent même dans mes rêves, malgré mon retour, malgré le temps et la distance: «Est-ce que vous allez laisser mourir mon bébé?»



Avis d'audience  
CRTC 2009-803

Canada

Le Conseil tiendra une audience à partir du 22 février 2010 à 11 h, à l'administration centrale, 1, promenade du Portage, Gatineau (Québec). Le Conseil propose d'étudier les demandes suivantes, sous réserve des interventions, sans la comparution des parties :

- Média de Novo Inc. - demande de licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une entreprise nationale de programmation de langue anglaise - L'ensemble du Canada
- The Single Parent Channel Inc. - demande de licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une entreprise nationale de télévision spécialisée de catégorie 2 de langue anglaise devant s'appeler The Single Parent Channel - L'ensemble du Canada
- ZoomerMedia Limited - autorisation d'effectuer une transaction à plusieurs étapes impliquant des entreprises de télévision spécialisée et de télévision - L'ensemble du Canada
- MZ Media Inc. - autorisation de transférer l'ensemble de ses actions émises et en circulation détenues par M. Moses Znaimer à ZoomerMedia Limited - L'ensemble du Canada
- Le Groupe de radiodiffusion Astral inc. - trois (3) demandes de licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une entreprise nationale de télévision spécialisée de catégorie 2 de langue anglaise devant s'appeler respectivement : 1) Adrenaline, 2) Superstar et 3) TV-Time - L'ensemble du Canada
- Société Radio-Canada - demande de licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une entreprise nationale de télévision spécialisée de catégorie 2 de langue française en mode numérique devant s'appeler Radio-Canada sports - L'ensemble du Canada
- Toronto Maple Leafs Network Ltd. - demande de licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise nationale de télévision spécialisée de catégorie 2 de langue anglaise devant s'appeler Mainstream Sports - L'ensemble du Canada
- FDR Media Group Inc. - demande de licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une entreprise nationale de télévision spécialisée de catégorie 2 en langue tierce et à caractère ethnique devant s'appeler respectivement 1) Bollywood Times HD TV, 2) Desi Hindi HD TV et 3) Mehndi HD TV - L'ensemble du Canada
- Remstar Diffusion inc. - demande de licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une entreprise nationale de télévision spécialisée de catégorie 2 de langue française devant s'appeler Génération V - Montréal (Québec)

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis CRTC 2009-803 au [www.crtc.gc.ca](http://www.crtc.gc.ca) à la section « instances publiques » ou appelez au numéro sans frais 1-877-249-CRTC.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

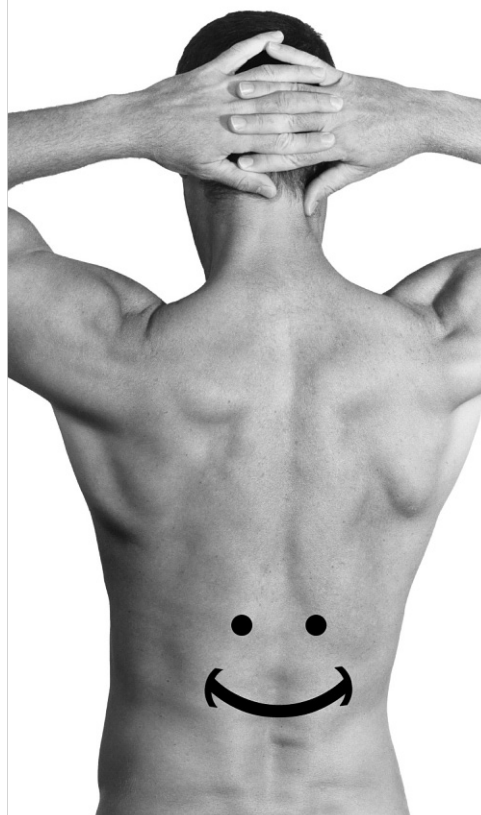
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

#69

Lombalgies - Hernies - Sciatalgies

## PLEIN LE DOS DES DOULEURS CHRONIQUES?

RÉCONCILIEZ-VOUS AVEC VOTRE DOS



- 90 000 traitements effectués depuis 2005
- Protocole unique de traitement composé de décompression, réhabilitation et renforcement de votre colonne vertébrale
- 89% des patients ont eu une réduction significative de leur douleur\*, et ce, même après que plusieurs autres types de traitement aient échoué, incluant la chirurgie!
- Satisfaction garantie

Téléphonez dès aujourd'hui au **1-866-347-9093**

pour de plus amples informations ou pour prendre un rendez-vous

[www.novodos.ca](http://www.novodos.ca)

\*D'après une étude clinique indépendante sur la décompression, effectuée auprès de patients sélectionnés pour les mêmes problèmes que ceux ciblés par Novodos<sup>SM</sup>.



## EUROPE ÉTÉ 2010

SERVICE, CHOIX, CONFORT ET PRIX À LEUR MEILLEUR  
PLUS DE 30 DESTINATIONS • CHOIX DE REPAS CHAUDS • VERRE DE VIN

PARIS, PROVINCES FRANÇAISES\*  
ALLER-RETOUR EN MAI ET JUIN À PARTIR DE

**245\$**

ROME BRUXELLES  
ALLER-RETOUR EN AVRIL À PARTIR DE

**295\$**

BÂLE-MULHOUSE  
ALLER-RETOUR EN JUIN À PARTIR DE

**395\$**

VIENNE  
ALLER-RETOUR EN MAI ET JUIN À PARTIR DE

**445\$**

MADRID, MALAGA  
ALLER-RETOUR EN MAI ET JUIN À PARTIR DE

**495\$**

Visitez [www.airtransat.ca](http://www.airtransat.ca) ou communiquez avec votre agent de voyages.



Départs de Montréal. Prix par personne en classe Économie, valides à l'achat d'un vol aller-retour. Les prix sont ceux disponibles au moment de mettre sous presse et sont valides pour certains départs en avril, mai ou juin 2010. \*Nice : prix valide pour certains départs en mai seulement. Les tarifs peuvent varier selon la date de départ, ainsi que la destination sélectionnée. Les tarifs sont valides pour les nouvelles réservations individuelles seulement, sous réserve de modifications. Les sièges disponibles aux tarifs affichés sont en quantité limitée. Taxes, DPSTA, frais aéroportuaires, assurances et surcharge de carburant, si applicables, ne sont pas inclus.

## ACTUALITÉS

REPRISE DES TRAVAUX À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# Des enjeux cruciaux au cœur du débat de la prochaine session

Les députés reprennent aujourd'hui le chemin du Parlement après une pause de deux mois. Ce sera un peu comme s'ils ne s'étaient jamais quittés. Car des questions cruciales – sur l'éthique, les finances publiques, la collusion dans la construction – sont toujours au cœur du débat politique, divisent le gouvernement et l'opposition. Avec en prime un budget écrit à l'encre rouge, des négociations dans le secteur public et la volonté du PQ de relancer le débat identitaire, ça promet comme session parlementaire.

TOMMY CHOUINARD

## Construction : enterrée, l'enquête publique?

C'était le dernier acte d'une session parlementaire mouvementée. À la suite d'une série d'allégations de collusion, le Parti québécois lançait en décembre une pétition en ligne réclamant une enquête publique sur l'industrie de la construction. Mais l'opération s'est avérée plus difficile que prévu, ce qui a forcé le PQ à ajuster sa stratégie. Il a recueilli un peu plus de 40 000 signatures grâce à internet, ce à quoi il faut ajouter les signatures recueillies par les députés sur papier au cours des dernières semaines. La pétition sera déposée cette semaine à l'Assemblée nationale. De son côté, le gouvernement Charest écarte toujours une enquête publique, préférant «laisser les policiers faire leur travail». Jusqu'à maintenant, l'opération Marteau a fait quelques perquisitions et visites-surprise dans des entreprises au sujet d'allégations de collusion concernant un contrat accordé par Boisbriand. C'est un résultat décevant, estime le PQ et l'ADQ. Les débats reprendront sur deux projets de loi, concernant l'octroi des contrats municipaux et le financement des partis politiques.

## Finances publiques : l'heure des « décisions difficiles »

C'est le budget le plus attendu des dernières années. Le ministre des Finances, Raymond Bachand, aurait sûrement aimé que ce soit pour des raisons

différentes. Il annoncera en effet les « décisions difficiles » en vue de sortir le Québec de l'ère des déficits. Il jongle avec différents scénarios, comme hausser la TVQ davantage que prévu et augmenter les tarifs d'hydro-électricité. Il a toujours l'intention de limiter la croissance des dépenses à 3,2% l'an prochain – la moyenne des dernières années est de 4,6%. Le couperet tombera dans plusieurs ministères, alors que des appels au « dégraissage » de l'État se multiplient. Selon les prévisions du gouvernement, Québec finira l'année avec un déficit de 4,5 milliards. Au cours des quatre prochaines années, les déficits totaux prévus atteignent 13,2 milliards. Le gouvernement s'est engagé dans une loi à revenir à l'équilibre budgétaire en 2013-14. Il doit trouver d'ici là 5 milliards de plus en revenus ou en réduction de dépenses.

## Négos : affrontement en vue

L'affrontement semble inévitable entre Québec et ses employés tant leurs positions sont éloignées. D'un côté, le gouvernement Charest offre une hausse globale de 7% sur cinq ans, ce qui représente 2,3 milliards. De l'autre, le front commun syndical réclame une hausse salariale de 11,25% sur trois ans (3 milliards). Il se plaint d'un retard salarial par rapport au secteur privé. Et il rappelle que le gouvernement Charest, dans la précédente convention réglée par décret en 2005, a imposé un gel salarial de deux ans – qui fut suivi de quatre hausses de 2% par an. Qui rem-



Le ministre des Finances, Raymond Bachand, prépare le budget le plus attendu des dernières années.

portera la bataille de l'opinion publique? En cette ère d'incertitude économique et de déficits budgétaires, les sondages sont favorables au gouvernement. Et Pauline Marois, dont le parti est un allié des syndicats, a déclaré que les demandes sont « un peu élevées », ce qui a provoqué la colère de l'aile syndicaliste du PQ. Autre acteur à surveiller: les médecins spécialistes, dont le rapport de force est beaucoup plus grand que les fonctionnaires. Ils réclament une hausse d'au moins 4% par an.

## Éthique : des épines au pied du gouvernement

De lancinantes questions éthiques hanteront encore le gouvernement Charest à l'Assemblée nationale. Deux affaires récentes donnent des munitions à l'opposition. Le député de Rivière-du-Loup, Jean D'Amour, a plaidé coupable à une infraction à la loi sur le lobbying. Et David Whissell, d'Argenteuil, a tenté sans succès d'être embauché par ABC Rive-Nord et est en conflit avec l'actionnaire majoritaire de cette entreprise d'asphalte qui reçoit de généreux contrats gouvernementaux. L'opposition attendait de pied ferme M. Whissell au Parlement, mais celui-ci a décidé de partir deux semaines en vacances. Déposé au printemps 2009, le projet de loi créant un code

d'éthique pour les élus et un poste de commissaire a cheminé bien peu l'automne dernier. Les parlementaires doivent en débattre dans les semaines à venir.

## Identité : le débat sera relancé

Le PQ a repris l'initiative du débat identitaire à la suite de la débâcle de l'ADQ. Il alimentera encore le débat au cours de prochaines semaines. Pauline Marois a demandé à Louise Beaudoin, nouvelle porte-parole en matière d'immigration, de préparer une charte de la laïcité. Au nom de la neutralité de l'État, le PQ veut par exemple interdire le port de signes religieux ostentatoires par les employés de l'État. Le gouvernement Charest joue quant à lui de prudence sur ce thème. L'automne dernier, devant la controverse, il a mis sur tablettes un projet de loi sur la « diversité culturelle » visant à encadrer les accommodements consentis par les organismes publics. Il n'est pas pressé de le remettre à l'ordre du jour. Le PQ veut également profiter de la prochaine session pour faire la « pédagogie de la souveraineté ». Comme le rapportait *Le Soleil* hier, quatre députés feront une tournée baptisée « l'opération ABCD », A pour Jean-Martin Aussant, B pour Yves-François Blanchet, C pour Alexandre Cloutier et D pour Bernard Drainville.

## FONCTION PUBLIQUE

# Une manif monstre à Montréal le 20 mars

JOCELYNE RICHER  
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Les rues de Montréal seront prises d'assaut par 50 000 fonctionnaires en colère, le 20 mars, selon ce que projette le Front commun intersyndical des employés de l'État.

Les dirigeants syndicaux des fonctionnaires croient que le processus de négociation avec le gouvernement sera alors rendu à une phase critique.

Les deux parties ont convenu de tenter de conclure une entente d'ici le 31 mars, date d'échéance des décrets des présentes conventions collectives régissant les salaires et conditions de travail des 475 000 employés des secteurs public et parapublic.

Une porte-parole du front commun, Lucie Martineau, qui préside le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), a jugé que la négociation avait fait bien peu de progrès depuis le début. Elle déplore que l'employeur, jusqu'à maintenant, reste campé sur ses positions. « L'écart est assez grand et on commence à être inquiets », confie M<sup>me</sup> Martineau.

De façon générale, la leader syndicale reproche surtout au gouvernement de ne jamais lever le petit doigt pour prendre la défense de ses employés, qu'il traite parfois « d'une façon assez grossière ».

Dans ce contexte, le front commun est bien conscient, ajoute M<sup>me</sup> Martineau, que la bataille de l'opinion publique est loin d'être gagnée, les employés de l'État étant souvent perçus comme les enfants gâtés du système, avec une sécurité d'emploi blindée.

« La fonction publique a mauvaise presse, reconnaît-elle, et c'est vrai que le gouvernement n'a jamais rien fait pour la défendre. »

Elle reproche particulièrement à celle qui préside les négociations pour la partie patronale, la présidente du Conseil du Trésor, Monique Gagnon-Tremblay, de ne jamais répliquer aux attaques ponctuelles entendues contre les fonctionnaires.

Les autocars sont déjà réservés pour faire converger les syndiqués de tous les coins du Québec vers Montréal le 20 mars. La manifestation monstre, qui vise à la fois à mobiliser les troupes et servir d'avertissement au gouvernement, culminera devant les bureaux du premier ministre Jean Charest.

Les activités de mobilisation « vont aller en crescendo », dit la porte-parole, et se poursuivront après le 31 mars, au besoin.

**TRAVAILLONS CONJOINTEMENT AVEC LES VÉTÉRANS**

À vous la parole. Je vous écoute!

Tous les vétérans, membres de la GRC et des Forces canadiennes ainsi que leurs familles et les personnes concernées, sont invités à assister à une séance d'accueil et une assemblée générale tenue par l'ombudsman des vétérans.



Venez rencontrez Pat Stogran, Ombudsman des vétérans

Le jeudi • 11 février 2010 • 19h (séance d'accueil à 18h)

Garnison Montréal • 6560, rue Hochelaga • Édifice L154 • Montréal, Québec

Numéro sans frais: 1-877-330-4343  
Courriel: communication@ombudsman-veterans.gc.ca  
www.ombudsman-veterans.gc.ca

Government of Canada / Ombudsman des vétérans  
Gouvernement du Canada / Ombudsman des vétérans

Canada

LE MÉDICAMENT QUE VOUS PRENEZ ACTUELLEMENT SOULAGE-T-IL EFFICACEMENT VOTRE DOULEUR LOMBAIRE?

Si vous avez répondu NON, vous pourriez être intéressé à en apprendre davantage sur un essai clinique relatif à un médicament expérimental contre la douleur lombaire qui est en cours d'évaluation.

**VOUS POURRIEZ ÊTRE ADMISSIBLE À L'ÉTUDE SI :**

- vous êtes âgé de 30 à 80 ans;
- les médicaments standards ne parviennent pas à maîtriser convenablement la douleur;
- vous souffrez de douleur lombaire depuis au moins 6 mois.

**LES VOLONTAIRES :**

- recevront sans frais les soins médicaux et les médicaments liés à l'étude;
- pourront prendre leurs analgésiques habituels pendant qu'ils reçoivent le médicament à l'étude;
- seront remboursés pour les dépenses qu'ils engageront dans le cadre de l'étude.

**ÉTUDE DE RECHERCHE SUR LA DOULEUR LOMBAIRE**

Nous sommes à la recherche de volontaires pour participer à cette étude.

Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec :

**Centre de recherche clinique ED-AMR**  
**514 489-5546**

PA-12-2003-FRC03  
Version 1, août 2009



**CE SOIR 19 h 30**

**LES APPENDICES**

AVERTISSEMENT : SKETCHS HILARANTS

telequebec.tv



**Télé-Québec**

**Chat perdu et moments salés au menu**

# Importante mise à jour de Toyota Canada.

On a beaucoup parlé de Toyota.  
Voici donc les faits pour nos clients.

Votre sécurité demeure notre première priorité :

- Dans l'intérêt de nos clients, Toyota a examiné à fond, et continuera de le faire, les préoccupations relatives à nos produits et veillera à régler les problèmes qui ont été relevés.
- Nous continuerons de prendre les mesures appropriées pour résoudre les problèmes, s'il y a lieu, et nous informerons nos clients le plus rapidement possible.

Les derniers développements concernant le rappel des pédales d'accélérateur qui se coincent :

- Les concessionnaires ont tous reçu les pièces de réparation et les techniciens certifiés Toyota ont commencé à modifier les véhicules touchés.
- Nos concessionnaires sont là pour intervenir sur votre véhicule et ils seront nombreux à effectuer de longues heures de travail.

Les véhicules Toyota sont conçus et fabriqués en fonction de votre sécurité. Toute notre organisation dans le monde entier a été mobilisée et nous redoublons d'efforts pour nous améliorer et continuer d'offrir des produits de qualité à nos clients.

Depuis que nous avons commencé à vendre des voitures au Canada, il y a plus de 45 ans, nous nous sommes engagés à vous offrir un produit fiable et de qualité. En retour, vous nous avez récompensés par votre fidélité et votre confiance. Notre but est de continuer à mériter cette confiance tous les jours.

Pour obtenir les derniers renseignements, veuillez visiter notre site Web [toyota.ca](http://toyota.ca) mis à jour, consulter votre concessionnaire ou appeler notre centre d'interaction avec la clientèle au 1 888 TOYOTA-8 (1 888 869-6828).



## ACTUALITÉS

Jean Charest en Inde Exportation de l'amiante

## L'embarras du premier ministre

DENIS LESSARD  
ANALYSE

DELHI, Inde — Des ouvriers usés qui aspirent bruyamment dans leur inhalateur pour prendre un médicament. D'autres qui alignent avec ostentation les pilules qu'ils doivent prendre désormais... L'Inde est malade, et le Québec a bonne conscience. Car cette fois, ce ne sont pas les Américains ou les Russes qui sont dans le box des accusés.

Le plaidoyer douloureux des syndicats qui représentent des millions de travailleurs de la construction atteints d'amiante a mis en relief bien des contradictions la semaine dernière.

Jean Charest, l'apôtre des batailles environnementales, a maintenu la ligne dure sur cette question qui met en jeu des centaines d'emplois au Québec: pas question de cesser l'exportation d'un produit qui n'est pas formellement interdite par l'Organisation mondiale de la santé. Les études s'accumulent pour démontrer la toxicité de la fibre chrysotile. Mais, rétorque Jean Charest, le mercure et le

chlore sont aussi dangereux, et leur exportation n'est pas pour autant proscrite.

On est habitué aux bataillons de travailleurs humanitaires québécois qui débarquent dans les points chauds pour venir en aide aux populations en difficulté. Aussi, le regard de ces ouvriers indiens est-il bien dérangeant, surtout quand ils accusent « d'hypocrisie » un Québec qui, tout en vendant de l'amiante aux pays pauvres, se garde bien d'en utiliser chez lui, très conscient du danger. Le cinquième de l'amiante utilisé en Inde vient du Québec. Comme dans beaucoup de pays en développement, on se sert de ce produit peu coûteux pour renforcer le ciment, fabriquer des tuiles ignifuges et des plaquettes de frein plus durables. Le produit arrive par ballots. Quand on les ouvre, les volutes de poussière s'envolent dans l'atmosphère.

Les ouvriers les plus prudents se mettent un mouchoir sur la bouche. Les autres se contentent de fermer les yeux.

Comme nous. Pour Jean Charest il appartient au gouvernement indien d'adopter et d'appliquer des normes sécuritaires pour l'utilisation de ce produit, banni dans tous les pays développés. Mais en Inde, à voir les conditions de travail des ouvriers dans les chantiers, on comprend vite

qu'on est à des années-lumière d'un encadrement de la santé et de la sécurité du travail.

« C'est un débat qu'on a fait il y a longtemps chez nous », répétait encore Jean Charest samedi, juste avant de boucler ses bagages pour le retour. Les rapports scientifiques les plus récents ne changent rien à l'affaire: on ne remettra pas en question l'exportation de l'amiante.

Cette affaire a clairement embarrassé Jean Charest la semaine dernière. Inattendu, l'appel au secours des ouvriers indien a résonné très fort au Québec, à tel point qu'il aura

prospérer et exporter davantage, doit inexorablement ouvrir ses portes à l'investissement étranger. Samedi, juste avant le retour, Jean Charest martelait encore: le Québec se doit d'être en Inde, un pays de 1,1 milliard d'habitants dont le taux de croissance frise les 10 %.

Derrière les belles annonces, la réalité est souvent moins attirante. M. Charest a maintes fois évoqué l'achat de Téléglobe par la multinationale Tata, preuve de la confiance des étrangers envers le dynamisme de l'économie québécoise, selon lui. La réalité est moins rose: une fois achetés par les Indiens, les

patron d'Infosys dit vouloir investir au Québec. L'entreprise de 100 000 employés a déjà des bureaux à Toronto, d'où elle envoie vers l'Inde la conception d'applications qui, normalement, seraient préparées par des informaticiens au Canada. La firme québécoise CGI fait des affaires d'or en sabrant ses coûts de la même manière.

L'ouverture des marchés coûtera nécessairement des emplois, admet Jean Charest. Le but, c'est que, une fois les comptes faits, l'économie québécoise en sorte gagnante. Tout n'est pas noir ou blanc. Un entrepreneur québécois

**Le Québec se doit d'être en Inde, un pays de 1,1 milliard d'habitants dont le taux de croissance frise les 10 %, a martelé Jean Charest lors de son séjour en Inde.**

probablement occulté toutes les autres réalisations de cette mission Québec-Inde 2010. Ici, on ne parle guère de la décision de Québec d'accorder des certificats de sélection aux étudiants étrangers qui obtiennent un diplôme au Québec. En Inde, c'est le seul moment où la tournée de M. Charest a soulevé l'intérêt des médias indiens.

À l'heure de la mondialisation des marchés, ces missions commerciales mettent en relief bien des contradictions. Selon Jean Charest, le Québec, pour

employés de Téléglobe, naguère un fleuron du Québec inc., ont vu débarquer les nouveaux maîtres. Les employés indiens sont venus chercher l'expertise et sont repartis chez eux. Résultat net: des 600 employés que comptait Téléglobe à Montréal, il n'en reste plus que 250.

La semaine dernière, au cœur de Bangalore, ville champignon et délabrée, les installations d'Infosys avaient l'air d'une oasis, un petit Microsoft où 22 000 jeunes informaticiens gagnent 8000\$ par année. Le

spécialiste des équipements en plastique destinés à l'industrie chimique explique: une mission identique en Chine lui a permis de trouver un partenaire chinois et de réduire considérablement ses coûts. Une partie du travail et des emplois québécois se sont retrouvés en Chine. Cependant, sans ce sacrifice, l'entreprise n'aurait pu faire face à la concurrence et aurait été forcée de fermer totalement ses installations dans l'ouest de Montréal.

**Sauvé**

François Sauvé, 54 ans  
Brasse de grosses affaires  
Se retrouve chaque année parmi les 50 meilleurs  
Suit davantage les variations du Dow Jones que celles de la météo

DATE LIMITE : 1<sup>er</sup> MARS

Solutions de placement

FONDS  
Desjardins

PORTEFEUILLES CHORUS

1 800 CAISSES desjardins.com/reer

Les Fonds Desjardins sont offerts par les représentants en épargne collective de Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir.

Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

## BANQUE ROYALE

### Le chef de la direction gagne 10,4 millions

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Le chef de la direction de la Banque Royale, Gord Nixon, a gagné 19 % plus d'argent en 2009 que l'année précédente, soit 10,4 millions de dollars, même si les profits annuels de la plus importante banque au pays ont chuté de 15 %.

Selon des informations rendues publiques par la banque, le salaire de M. Nixon est demeuré inchangé l'an dernier, à 1,4 million. Le dirigeant a également reçu une prime de 9 millions composée entièrement de titres et options de l'entreprise. Aucune prime en espèces n'a été versée à M. Nixon en 2009.

En 2008, M. Nixon avait obtenu une prime de 7,35 millions, incluant 2,4 millions en espèces.

Total de 12,1 millions

Le chef de la direction de la Banque Royale a également obtenu près de 1,7 million en valeur de rente et 41 885 \$ en guise de rémunération d'une autre forme l'an dernier, pour un total de 12,1 millions, comparativement à 9,6 millions en 2008.

La banque a enregistré un bénéfice net de 3,9 milliards à son année financière 2009, en baisse par rapport à celui de 4,6 milliards réalisé un an plus tôt. Ses revenus se sont élevés à 29,1 milliards, comparativement à 21,6 milliards.

Résultats des tirages du  
2010-02-08

**Quotidien**  
3 218  
4 5079

**Triplex**  
03 05  
17 37 41

**Banco**  
03 04 08 09 11  
17 19 22 27 32  
36 39 43 45 46  
47 49 58 59 62

**Astro**  
Jour - Mois - Année - Signe  
17 NOVEMBRE 31 TAUREAU

**Extra** 9842818

**MISE OJEU**  
PARIEZ SUR LE HOCKEY!  
DEMANDEZ LE PROGRAMME 1 OU 6.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



# Aucune raison d'attendre.



Modèle GT illustré

★★★★★  
COTE DE SÉCURITÉ LA PLUS ÉLEVÉE  
DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS  
LORS D'ESSAIS DE COLLISION\*



## MAZDA5 2010

# 0,9 %

 DE FINANCEMENT À L'ACHAT  
JUSQU'À 60 MOIS<sup>†</sup>

Modèle GT illustré

★★★★★  
COTE DE SÉCURITÉ LA PLUS ÉLEVÉE  
DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS  
LORS D'ESSAIS DE COLLISION\*

## CX-7 2010

# 0,9 %

 DE FINANCEMENT À L'ACHAT  
JUSQU'À 60 MOIS<sup>†</sup>

Modèle GT illustré

★★★★★  
COTE DE SÉCURITÉ LA PLUS ÉLEVÉE  
DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS  
LORS D'ESSAIS DE COLLISION\*

## CX-9 2010

# 0,9 %

 DE FINANCEMENT À L'ACHAT  
JUSQU'À 60 MOIS<sup>†</sup>

Modèle GT-V6 illustré

★★★★★  
COTE DE SÉCURITÉ LA PLUS ÉLEVÉE  
DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS  
LORS D'ESSAIS DE COLLISION\*

## TRIBUTE 2010

# 0,9 %

 DE FINANCEMENT À L'ACHAT  
JUSQU'À 60 MOIS<sup>†</sup>

## AUCUN PAIEMENT AVANT 90 JOURS<sup>††</sup> SUR TOUS LES MODÈLES MAZDA 2010 NEUFS

Informez-vous sur nos offres de 0% de financement à l'achat sur tous les modèles 2010.  
Voir votre concessionnaire pour les détails.

CX-9 | CX-7 | RX-8 | MX-5 | MAZDA3 | MAZDA5 | MAZDA6 | TRIBUTE

**VALEUR. ÉMOTION. INGÉNIERIE. VROUM-VROUM. POUR TOUJOURS.**

VOUS TROUVEREZ TOUJOURS **plus** CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES MAZDA DU QUÉBEC.

POUR TROUVER UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE **WWW.MAZDA.CA** OU TÉLÉPHONEZ AU 1-800-263-4680.

**PRÊT À ROULER** INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA: PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

<sup>†</sup> Financement à l'achat aux particuliers de 0,9 % jusqu'à 60 mois sur les modèles Mazda5, Mazda CX-7, Mazda CX-9 et Mazda Tribute 2010 neufs. Exemples de financement à l'achat aux particuliers des Mazda5 GS (E6SD50AA00)/Mazda CX-7 GX ZRM (PVXY80AA00)/Mazda CX-9 GS ZRM (OVSB80AA00)/Mazda Tribute GX 4 cyl. ZRM (WVXD50AA00) 2010 neufs: Taux de 0,9 % et financement de 20 000\$/25 000\$/30 000\$/35 000\$ sur 60 mois, les frais de crédit sont de 460,87\$/576,09\$/691,31\$/806,53\$, les paiements mensuels de 341,01\$/426,27\$/511,52\$/596,78\$ pour une obligation totale de 20 460,87\$/25 576,09\$/30 691,31\$/35 806,53\$. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Frais de transport et préparation de 1 595\$, immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM, le cas échéant, en sus. <sup>††</sup> Aucun paiement avant 90 jours: Cette offre s'applique au financement à l'achat de toutes Mazda 2010 neuves en inventaire. 90 jours après la date inscrite au contrat, l'acheteur effectuera les paiements mensuels selon les montants établis pour la durée du terme prévu au contrat. L'immatriculation, les assurances, les taxes, le comptant initial et les frais d'inscription au RDPRM pourraient être requis lors de l'achat. Sur approbation du crédit. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 6 février 2010. \* Essais menés sur les Mazda5, Mazda CX-7, Mazda CX-9 et Mazda Tribute 2010 neufs avec coussins de sécurité latéraux de série. Classification du gouvernement des États-Unis dans le cadre du programme d'évaluation des voitures neuves (www.safercar.gov/) de la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration). \*\* D'après les cotes de consommation de carburant 2010 publiées par Ressources naturelles Canada.

PROGRAMME  
MAZDA POUR  
LES DIPLÔMÉS



ACTUALITÉS

# Quinze morts en motoneige cet hiver

## Cinq personnes ont perdu la vie le week-end dernier

MATHIEU GOBEIL

Les cinq motoneigistes qui ont perdu la vie le week-end dernier viennent brusquement alourdir le bilan de la saison, qui est maintenant porté à 15 morts. Les associations de motoneigistes du Québec appellent les adeptes de ce sport à la prudence.

« Le total de la saison n'était pas très élevé. Mais quand cinq victimes viennent s'ajouter en une fin de semaine, c'est éprouvant », affirme Patrick Boucher, président de l'Association

des motoneigistes du Québec (ADMDQ).

« La première fin de semaine de février est toujours celle où on constate le plus de décès. C'est normal, parce que février est le gros mois de la motoneige, il y a beaucoup plus de monde dans les sentiers », précise Louis Gariépy, responsable du dossier sécurité à la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ).

Cinq des quinze morts ont péri par noyade, une situation que les deux regroupements de motoneigistes qualifient d'inhabituelle, puisqu'on signale nor-

malement une ou deux noyades par hiver. La vitesse excessive et l'alcool auraient en outre causé la mort de trois personnes.

### Nouvelle loi réclamée

Afin de prévenir les accidents, l'ADMDQ réclame des lois plus sévères. « On veut que toute personne faisant de la motoneige pour la première fois soit obligée de suivre une formation minimale », affirme Patrick Boucher.

La FCMQ s'en remet plutôt au jugement des adeptes de motoneige. « Pour leur première randonnée, les novices

devraient toujours être accompagnés d'un motoneigiste d'expérience », mentionne M. Gariépy.

Le nombre de victimes d'accidents de motoneige a diminué depuis cinq ans, passant de 42 en 2004-2005, à 21 l'an dernier. « Les adeptes sont plus prudents et mieux renseignés, précise M. Boucher. Et il y a plus de familles qui pratiquent le sport, ce qui rend les conducteurs plus vigilants. Mais il reste toujours un noyau de récalcitrants qui pensent que la motoneige signifie liberté totale. »

## QUELQUES CHIFFRES

- > Nombre de morts dans un accident de motoneige au Québec  
2009-2010: 15  
2008-2009: 21  
2004-2005: 42
- > 13% de la population québécoise de plus de 15 ans pratique la motoneige, soit plus de 800 000 personnes;
- > Plus de 30 000 touristes pratiquent la motoneige chaque année;
- > 40% des motoneigistes sont des femmes;
- > Près de 170 000 motoneiges sont immatriculées au Québec, environ 50 000 de plus qu'en 1990.

Sources: Transports Québec, Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, Association des motoneigistes du Québec

# VOUS CHERCHEZ MIEUX ? BONNE CHANCE.



### LOCATION

CIVIC BERLINE DX 2010

**198 \$<sup>†</sup>** /MOIS **48 MOIS**

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

1 240 \$ COMPTANT REQUIS

### ACHAT

CIVIC BERLINE DX 2010

**258 \$<sup>††</sup>** /MOIS

72 MOIS À 2,4%

**0 \$ COMPTANT**

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

AUSSI DISPONIBLE : TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS

**0,9 %\***

P.D.S.F. RÉVISÉ DE 1000 \$\*\*\*

**15 990 \$**



Vous louez déjà une Honda ?

Obtenez une réduction de taux jusqu'à **1% + 500 \$\*\*** pour l'achat ou la location de tous véhicules Honda 2010.

Honda Canada est le manufacturier automobile ayant reçu le plus de prix ALG – valeur résiduelle par segment individuel.



L'Association des concessionnaires Honda du Québec

**HONDA**

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

HONDA.CA

\*L'offre de location-bail est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFH), sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2010 neuve (modèle FA1E2AEX). Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus. Les frais de RDPRM (jusqu'à 46 \$), taxes et droits, assurances, immatriculation et frais d'administration (le cas échéant) sont en sus. \*\*L'offre de financement à l'achat est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFH), sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2010 neuve (modèle FA1E2AEX). Transport et préparation inclus. Le montant financé à 2,4% est de 17 385,00 \$. Le total des frais de RDPRM (jusqu'à 46 \$), taxes et droits, assurances, immatriculation et frais d'administration (le cas échéant) sont en sus. Le taux de financement à l'achat de 0,9% est disponible pour tous les modèles Civic 2010 pour une période allant de 12 à 60 mois. \*\*\*La réduction de 500 \$ est en sus. Le taux de financement à l'achat de 0,9% est applicable à la location d'un nouveau véhicule Honda 2010 plus le paiement de la location d'un ancien véhicule Honda 2010. Cette réduction ne peut être transférée à la location d'un autre véhicule. \*\*L'offre de financement à l'achat de 0,9% est applicable à la location d'un nouveau véhicule Honda 2010 plus le paiement de la location d'un ancien véhicule Honda 2010. Cette réduction ne peut être transférée à la location d'un autre véhicule. \*\*\*La réduction de 1000 \$ est en sus. Les autres valeurs sont en sus. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Photo à titre indicatif seulement. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier. Valdez sur les véhicules en inventaire seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

## CRISE DES ISOTOPES

# D'autres jours sombres à venir en médecine nucléaire au Canada

SARA CHAMPAGNE

Au rythme où vont les réparations, les laboratoires de Chalk River fêteront le premier anniversaire de la fermeture de leur réacteur d'isotopes médicaux (NRU) au mois de mai. Pour la troisième fois depuis qu'il a été fermé en raison d'une fuite d'eau lourde, en mai 2009, Énergie atomique du Canada (EACL) a annoncé un autre report dans la remise en service du réacteur nucléaire, jusqu'au mois d'avril.

Avec seulement 36% des travaux de réparation complétés à ce jour, le président de l'Association canadienne de la médecine nucléaire, Jean-Luc Urbain, prédit aux malades des jours sombres pour obtenir leur diagnostic et traitement. Et davantage dans les autres provinces, où on accuse de 15 à 20 ans de retard sur le Québec en médecine nucléaire, estime-t-il.

«Il est minuit et cinq, affirme M. Urbain. Et avec le réacteur de la Hollande dont la fermeture est prévue dans deux semaines pour l'entretien, et qui compte pour 30% de notre approvisionnement, il faudra utiliser les moyens du bord. On a déposé nos recommandations il y a deux ans au fédéral pour pallier à la crise. Je ne sais plus trop quoi vous dire à part que nous craignons que le réacteur de Chalk River ne soit jamais remis en service.»

Au Québec, la crise des isotopes est moins marquée parce qu'on estime qu'environ 30% des patients atteints d'un cancer ont été référés vers une autre forme de traitement. Il s'agit de la tomographie par émission de positron (TEP), un appareil diagnostic présent dans 15 régions du Québec, principalement utilisé pour le



PHOTO FRED CHARTRAND, ARCHIVES PC

Énergie atomique du Canada a annoncé un autre report, au mois d'avril, de la remise en service du réacteur nucléaire de Chalk River, fermé en raison d'une fuite d'eau lourde, en mai 2009.

cancer du sein, des poumons, des ovaires. Et bientôt pour les études cardiaques.

«Nous, au Québec, on avait prévu la pénurie des isotopes, notamment en raison de l'âge du réacteur de Chalk River, explique D' François Lamoureux, président des médecins spécialistes en médecine nucléaire du Québec. Nous nous étions donc assis avec le gouvernement, en table de concertation. Et on a déployé le TEP partout au Québec.»

#### Isotopes européens

Le D' Lamoureux met par ailleurs un bémol à la crise en mentionnant que d'ici peu, devant les besoins des pays d'Amérique du Nord, la Belgique augmentera sa production d'isotopes médicaux du tiers. Présentement, seulement le tiers de sa production est dédiée à la médecine, un tiers à la recherche nucléaire et le dernier tiers à la recherche industrielle. Il y a aussi un réacteur

nucléaire en Afrique du Sud, sans compter les États-Unis, la Chine et la Russie qui planche sur des projets de construction.

Une autre technologie développée par le Centre d'imagerie moléculaire de Sherbrooke (CIMS), permet par ailleurs de croire qu'on pourra un jour produire des isotopes d'une autre façon. Brigitte Guérin, qui dirige des travaux de recherche, explique que le CIMS est en mesure de produire des isotopes médicaux grâce à un cyclotron.

Afin d'en augmenter la production, le centre a demandé une subvention de 6 millions au gouvernement pour en acheter un autre, et construire la voûte blindée essentielle à la production. Idéalement, le CIMS aimerait être doté de huit à 10 cyclotrons, une technologie qui produit moins de déchets nucléaires.

«On a déjà testé avec succès les isotopes sur des animaux. Ils sont de meilleures qualités que ceux

## LES ISOTOPES MÉDICAUX

Au Canada, environ un million de procédures sont effectuées chaque année, comparativement à 12 millions en Amérique du Nord et à 25 millions à l'échelle mondiale. Environ 90% de toutes les procédures diagnostiques en médecine nucléaire au Canada exigent le molybdène-99. Le molybdène-99 est utilisé pour le diagnostic médical (imagerie) du cerveau, de la thyroïde, du cœur, des poumons, du foie, des reins, la rate et de la moelle osseuse.

Source: EACL

produits par la centrale nucléaire. Et ils seraient prêts à être homologués par Santé Canada. On attend toutefois d'avoir les installations avant d'aller plus loin dans la production.»

Avec les patients référés vers le TEP pour les tests diagnostiques, le Conseil pour la protection des malades voit mal comment il pourra représenter ses patients. Une rencontre est d'ailleurs prévue aujourd'hui, à Ottawa, entre le Centre et des intervenants du gouvernement fédéral.

«Nous, ce qu'on déplore, c'est toutes les questions qui sont restées sans réponse, dit Paul Brunet, président du Conseil. On se demande comment le programme a été géré. Et on ne saura probablement jamais combien de patients sont morts à cause de la pénurie d'isotopes.»



Pour joindre notre journaliste: sara.champagne@lapresse.ca

## EN BREF

### Améliorer la santé cardiovasculaire

Ottawa pourrait épargner une somme cumulative de 76 milliards de dollars d'ici 2020 si les objectifs d'un plan d'action visant à améliorer la santé cardiovasculaire des Canadiens étaient atteints, soutient le Conference Board du Canada dans un rapport dévoilé hier. La stratégie visant à améliorer la santé cardiovasculaire ferait la promotion de saines habitudes de vie pour réduire les causes des maladies cardiovasculaires et d'accidents vasculaires cérébraux. Par exemple, il serait suggéré de moins fumer, de faire davantage d'exercice et d'améliorer son alimentation. Le plan d'action a été proposé l'an dernier par plusieurs groupes, notamment par la Fondation des maladies du cœur. Ses auteurs espèrent qu'Ottawa financera le programme dans son budget fédéral du 4 mars prochain. — PC

### Tabagisme: hausse chez les 15 à 19 ans

Même si le taux de tabagisme est en baisse au sein de la population québécoise, la Société canadienne du cancer s'inquiète de la hausse importante auprès des 15-19 ans. Les statistiques pour la première moitié de l'année 2009 indiquent que 17% des Canadiens âgés de 15 ans et plus sont des fumeurs actifs. C'est un point de moins qu'au Québec, qui, à 18%, atteint un bas niveau historique. Cependant, au Québec, le taux de tabagisme actuel chez les jeunes de 15 à 19 ans atteint 20%, soit une hausse de 3% par rapport à 2008. Pour la Société canadienne du cancer, c'est extrêmement inquiétant. Même s'il est en baisse, le taux chez les 20 à 24 ans était de 21%, comparativement au taux déclaré de 28% l'an dernier. Au Québec, il était à 25%, contre 31% un an plus tôt. — PC

# Tai-chi OU karaté?

Avant de cotiser à votre REER, découvrez quel type d'investisseur vous êtes vraiment.

Pour prendre des décisions éclairées en matière de REER, il est essentiel de savoir quel type d'investisseur vous êtes. Pour découvrir votre profil, consultez un professionnel en placement de BMO ou visitez-nous en ligne. Nous vous proposerons des options de placement adaptées à votre profil.

Visitez [bmo.com/profil](http://bmo.com/profil)

BMO  Banque de Montréal  
Ça a du sens. Profitez.<sup>MC</sup>

## ENVIRONNEMENT

## L'Église tient un concile vert

FRANÇOIS CARDINAL

Le discours environnemental a beau avoir un petit quelque chose de religieux, il n'a que peu d'écho dans les communautés religieuses, ironiquement. Le premier colloque des «églises vertes», qui a lieu aujourd'hui à Montréal, entend remédier à la situation.

Ce colloque d'une journée tire son origine du projet «Église verte», qui a permis de convertir depuis 2006 près d'une vingtaine de communautés chrétiennes de la région de Montréal à l'efficacité énergétique, au recyclage, au compostage, etc.

«L'Église est très en retard en cette matière, reconnaît le coordonnateur du projet, Norman Lévesque. Mais il y a néanmoins des choses qui se disent aux plus hautes instances et des choses qui se font en paroisse. Le colloque va réunir les deux.»

Incarnant à lui seul le lien entre écologie et spiritualité, le prêtre André Beauchamp, qui a présidé par le passé le Bureau d'audiences publiques



La ministre québécoise de l'Environnement, Line Beauchamp, et l'évêque de Saint-Jean-Longueuil, Jacques Berthelet, seront parmi les participants au colloque «églises vertes», qui a lieu aujourd'hui.

sur l'environnement, lancera les travaux ce matin à l'église Saint-Charles, dans l'arrondissement du Sud-Ouest.

S'appuyant sur son livre *Environnement et église*, M. Beauchamp traitera de l'écart «accablant» qui sépare actuellement l'Église et l'écologie. Alors qu'il en va de l'avenir même de la planète, se désolait-il, la question de l'environnement paraît «relativement

périphérique, accessoire» pour celle-ci.

Il profitera du colloque pour poser des questions que plusieurs n'osent formuler: comment comprendre l'attitude attentiste de l'Église dans le contexte actuel? Qu'est-ce qui l'empêche de s'engager à fond dans ce débat? Cette attitude ne contribue-t-elle pas à creuser encore davantage le fossé qui la sépare des jeunes générations?

En plus de la ministre québécoise de l'Environnement, Line Beauchamp, et de l'évêque de Saint-Jean-Longueuil, Jacques Berthelet, une centaine de participants sont attendus, parmi lesquels des représentants communautaires, des laïcs, mais surtout des agents de pastorale, des prêtres et des pasteurs provenant des Églises catholique, protestante et orthodoxe.

Malgré le retard de l'Église, Norman Lévesque, habitué à faire la tournée des églises, constate que les chrétiens sont de plus en plus nombreux à militer pour l'environnement. «L'Église n'a pas réagi assez rapidement face à la crise écologique, mais l'amour du Créateur la motivera à changer ses habitudes», croit-il.

D'ailleurs, il souligne que le pape Benoît XVI a intitulé son message du 1<sup>er</sup> janvier dernier *Si tu veux construire la paix, protège la création*, façon de rappeler aux chrétiens qu'ils peuvent bien chanter les louanges de l'œuvre de Dieu, mais qu'ils doivent aussi la préserver.

«L'Église a une responsabilité vis-à-vis de la création, a affirmé le pape, et elle pense qu'elle doit l'exercer également dans le domaine public, pour défendre la Terre, l'eau et l'air, dons du Dieu créateur à tous, et, avant tout, pour protéger l'homme du danger de sa propre destruction.»

C'est dans cette optique que plusieurs communautés ont décidé d'agir, explique M. Lévesque. La paroisse anglicane de St. Andrew and St. Mark, par exemple, a installé un système géothermique dans le sous-sol de l'église; le Centre Emmaüs n'offre que du café certifié équitable en plus de recourir à Communauto pour les déplacements de ses employés; l'église unie Cedar Park tient annuellement une foire Eco-Artisan pour mettre en valeur les produits équitables d'ici.

La réponse des communautés religieuses à l'appel d'Église verte est suffisamment importante pour que cette dernière explore la possibilité d'offrir une certification «verte» à compter de 2011.



6,5%  
LA 5<sup>e</sup> ANNÉE

ET ACTION!

## Certificat de placement garanti CPG ÉVOLUTAX<sup>MD</sup>

- › Un taux qui grossit, un capital garanti
- › Un placement solide pour votre REER ou votre CELI

Renseignez-vous. Nos conseillers sont là pour vous guider.

1 877 775-REER [bnc.ca/cotisez](http://bnc.ca/cotisez)



**BANQUE  
NATIONALE**  
GROUPE FINANCIER

En date du 5 février 2010, les taux évolutifs du certificat de placement garanti (CPG) Évolutaux<sup>MD</sup> cinq ans non-rachetable sont de 1% (1<sup>re</sup> année), 1,50% (2<sup>e</sup> année), 2,10% (3<sup>e</sup> année), 3% (4<sup>e</sup> année) et 6,5% (5<sup>e</sup> année), soit un taux moyen de 2,802% pour toute la durée du terme. Les taux peuvent changer sans préavis. Renseignez-vous auprès d'une succursale pour connaître les taux les plus récents. À chaque date anniversaire de l'émission du placement, les intérêts sont calculés selon ce taux moyen; ils se composent alors annuellement. Les intérêts sont payables à l'échéance. Placement minimal requis de 500 \$ CAD par CPG. Ce placement est admissible aux REER et CELI. Banque Nationale est membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC). <sup>MD</sup>CPG Évolutaux est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada.

NOUVELLE OFFRE



# VOUS MÉRITEZ CE QUI SE FAIT DE MEUX

OBTENEZ UN BONI SUPPLÉMENTAIRE DE **500\$\*** SI VOUS POSSÉDEZ DÉJÀ UN VÉHICULE CHRYSLER, JEEP<sup>MD</sup>, DODGE OU RAM, OU UNE MINI-FOURGONNETTE TOYOTA, GM, FORD OU DE TOUTE AUTRE MARQUE.

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE DEPUIS 25 ANS

ACHETEZ UNE DODGE GRAND CARAVAN SE 2010

À PARTIR DE **19 995\$<sup>‡</sup>**

PRIX INCLUT 6 000\$<sup>Ω</sup> DE REMISE AU COMPTANT ET 500\$\* DE BONI

PLUS CHOISISSEZ **0% TAP<sup>†</sup>**

FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 36 MOIS

OU **60\$<sup>†</sup>** PAR SEMAINE | UN TAUX VARIABLE PRÉFÉRENTIEL DE **2,25%<sup>†</sup>** À **JUSQU'À 84 MOIS** (VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS)



Modèle SXT montré<sup>††</sup>

★★★★★  
Cote de sécurité 5 étoiles de la NHTSA aux essais de collision frontale et latérale<sup>†††</sup>



AUTOROUTE : 8,4 L / 100 km (34 mpg)<sup>§</sup>  
VILLE : 12,6 L / 100 km (22 mpg)<sup>§</sup>

## PROFITEZ MAINTENANT DES MEILLEURES OFFRES COMBINÉES AU PAYS :

JUSQU'À **6 000\$<sup>Ω</sup>** EN REMISE AU COMPTANT

+ CHOISISSEZ

**0% TAP<sup>†</sup>** FINANCEMENT À L'ACHAT (POUR 36 MOIS)

OU

UNE PREMIÈRE DANS L'INDUSTRIE : TAUX VARIABLE PRÉFÉRENTIEL DE **2,25%<sup>†</sup>** (JUSQU'À 84 MOIS)



« MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ » SELON L'IIHS

Modèle SXT montré<sup>††</sup>

★★★★★  
Cote de sécurité 5 étoiles de la NHTSA aux essais de collision frontale et latérale<sup>†††</sup>



AUTOROUTE : 7,9 L / 100 km (36 mpg)<sup>§</sup>  
VILLE : 11 L / 100 km (26 mpg)<sup>§</sup>

LE MULTISEGMENT LE PLUS VENDU AU PAYS<sup>◊</sup>

ACHETEZ UN DODGE JOURNEY SE 2010

À PARTIR DE **18 495\$<sup>‡</sup>**

PRIX INCLUT 750\$<sup>Ω</sup> DE REMISE AU COMPTANT ET 500\$\* DE BONI

PLUS CHOISISSEZ **0% TAP<sup>†</sup>**

FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 36 MOIS

OU **55\$<sup>†</sup>** PAR SEMAINE | UN TAUX VARIABLE PRÉFÉRENTIEL DE **2,25%<sup>†</sup>** À **JUSQU'À 84 MOIS** (VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS)

PASSEZ VITE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP<sup>MD</sup> • DODGE • RAM.



L'acheteur avisé lit les petits caractères. \* † ‡ § ◊ Les offres de l'événement « Vous méritez ce qui se fait de mieux » s'appliquent à la livraison au détail pour usage personnel seulement des modèles sélectionnés. Les offres ne sont applicables qu'au moment de l'achat d'un véhicule admissible du 2 février au 1<sup>er</sup> mars 2010 chez les concessionnaires participants et peuvent être changées sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Voyez votre concessionnaire pour les détails et les conditions. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. † Le prix d'achat s'applique aux nouveaux Dodge Journey SE 2010 (JCDH49 + 22F) : 18 495\$ et Dodge Grand Caravan SE 2010 (RKTH53 + 24F) : 19 995\$. Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires, qui consistent en une remise au comptant (Dodge Journey SE 2010 : 750\$, Dodge Grand Caravan SE 2010 : 6 000\$) déduite du prix négocié avant l'application des taxes, ainsi qu'en un boni au comptant (Dodge Journey SE 2010 : 500\$, Dodge Grand Caravan SE 2010 : 500\$) déduit du prix négocié après l'application des taxes. Les droits sur les pneus neufs (15\$), le transport (1 400\$), la taxe sur le climatiseur (lorsque applicable), l'immatriculation, l'assurance, les frais d'administration du concessionnaire et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. ‡ L'offre de boni au comptant comprend des bonis Fidélité ou Conquête. Les bonis Fidélité sont offerts aux clients qui possèdent présentement un véhicule Chrysler, Jeep, Dodge, Ram, Plymouth ou Eagle et qui achètent ou louent un nouveau véhicule Chrysler, Jeep, Dodge 2010 (excluant les modèles Dodge Challenger et Sprinter 2010 et les Dodge Caliber SE (CXP 2010)). Certaines conditions s'appliquent. Le montant des bonis Fidélité varie entre 500\$ et 1 000\$ selon le modèle acheté/loué. Les bonis Conquête s'appliquent aux clients qui possèdent présentement une mini-fourgonnette de la concurrence et qui achètent/louent un nouveau modèle Dodge Caravan, Journey ou Chrysler Town & Country 2010. Certaines conditions s'appliquent. Les bonis Conquête varient entre 500\$ et 1 000\$ selon le modèle acheté/loué. Les bonis au comptant sont des allocations/rabais du fabricant consenties aux concessionnaires et seront déduites du prix négocié après l'application des taxes. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. § L'offre de remise au comptant, allocations/rabais du fabricant consenties aux concessionnaires (Dodge Journey SE 2010 : 750\$, Dodge Grand Caravan SE 2010 : 6 000\$) sont offerts sur la plupart des modèles neufs 2010 et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. † Taxe annuel en pourcentage de l'approbation de crédit de la Banque Royale du Canada, de la Banque Scotia, de TD Canada Trust ou de GMAC. Offert sur la plupart des modèles 2010 Chrysler, Jeep, Dodge et Ram, sauf Challenger, Caliber Ensemble Valeur Plus et SE Plus. Grand Caravan Cargo, Sprinter, Ram Châssis-Cabine. Exemple : Dodge Journey SE 2010 (JCDH49 + 22F)/Dodge Grand Caravan SE 2010 (RKTH53 + 24F) avec un prix de vente de 18 495\$/19 995\$ financé à un taux annuel de 0% pour 36 mois équivalent à 156 paiements hebdomadaires de 118,56\$/128,17\$, des frais de crédit de 0\$ et une obligation totale de 18 495\$/19 995\$. Les frais d'inscription au RDPRM incluent les frais de registre (60\$), les droits sur les pneus neufs (15\$), le transport (1 400\$), la taxe sur le climatiseur (lorsque applicable), l'immatriculation, l'assurance, les frais d'administration du concessionnaire et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. ¶ Tarif de financement à taux variable préférentiel de 2,25% pour 84 mois offert pour la plupart des véhicules neufs 2010 sous réserve d'approbation de crédit de TD Canada Trust, avec un comptant. Exemple : Dodge Journey SE 2010 (JCDH49 + 22F)/Dodge Grand Caravan SE 2010 avec un prix de vente de 18 495\$/19 995\$ financé à un taux variable préférentiel de 2,25% pour 84 mois équivalent à 364 paiements hebdomadaires de 54,93\$/59,36\$, des frais de crédit de 1 499\$/1 621\$ et une obligation totale de 19 994\$/21 616\$. L'offre de taux variable préférentiel jusqu'à 84 mois est proposée pour le financement au détail. Le taux variable est le taux de financement préférentiel de TD et fluctue en conséquence. Les paiements ainsi que le terme du financement peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations de taux. Cette offre n'est pas valide pour les résidents du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant ou visitez chrysler.ca pour les détails. Les frais d'inscription au RDPRM incluent les frais de registre (60\$), les droits sur les pneus neufs (15\$), le transport (1 400\$), la taxe sur le climatiseur, l'assurance, les frais d'administration du concessionnaire et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. \*\* Les Dodge Caravan et Grand Caravan ont connu le moins grand nombre de problèmes par groupe de 100 véhicules dans la catégorie des voitures intermédiaires de catégorie moyenne selon l'étude 2009 sur la fiabilité des véhicules aux E.-U. de J.D. Power and Associates. L'étude mesurant le nombre de problèmes éprouvés pendant les 12 derniers mois sur des véhicules de 3 ans d'âge (voitures et camionnets de l'année-modèle 2006) repose sur les réponses de 46 313 consommateurs. Les résultats de cette étude réalisée par J.D. Power and Associates sont basés sur l'expérience et la perception de consommateurs américains interrogés en octobre et en novembre 2008. Votre expérience peut différer. Consultez jdpower.com. †† Prix des modèles illustrés : Journey SXT : 27 395\$, incluant 2 000\$ en remise au comptant et 500\$ en boni Fidélité ou Conquête, et Dodge Grand Caravan SXT : 26 195\$, incluant 6 000\$ en remise au comptant et 500\$ en boni Fidélité ou Conquête. ††† Affirmation basée sur les ventes totales enregistrées de janvier à septembre 2009 selon R.L. Polk. †††† Données basées sur le Guide de consommation de carburant 2010 de Ressources naturelles Canada (RNCAN). Votre consommation d'essence peut varier. ††††† Tests effectués par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). Méthodes de test utilisées lors de tests de collision frontale et latérale des modèles 2010 Dodge Grand Caravan. MD SIRIUS est une marque de commerce de Sirius Satellite Radio Inc. MD Jeep est une marque déposée de Chrysler LLC et utilisée sous licence.



## AU-DELÀ DES MÉDAILLES

### Un autre regard sur Vancouver 2010

Dés jeudi, analyses, chroniques, entrevues, résumé quotidien des performances, blogues, clavardages en direct, photos et vidéos exclusives vous attendent dans *La Presse* et sur [cyberpresse.ca/jo](http://cyberpresse.ca/jo)

**LA PRESSE** [cyberpresse.ca](http://cyberpresse.ca)

## MONTRÉAL PLUS

Meurtre d'une religieuse par son protégé en 2007

# Les experts concluent à la non-responsabilité

CHRISTIANE DESJARDINS

Le cas est rarissime. Martin Rondeau, qui a battu à mort sa bienfaitrice, sœur Estelle Lauzon, le matin du 13 août 2007 à Montréal, a été déclaré non criminellement responsable parce qu'il souffrait « d'épilepsie nocturne » au moment des tragiques événements.

Chez Rondeau, âgé de 33 ans, ce problème neurologique se traduit par des crises violentes qui surviennent occasionnellement pendant son sommeil. L'homme fait alors des convulsions et devient confus, désorienté, craintif et très agressif. Depuis son arrestation, en 2007, il a fait une douzaine de crises du genre, en prison et à l'hôpital. Les gardiens et les infirmiers doivent alors se mettre à plusieurs pour le maîtriser. Après les crises, Rondeau ne se souvient de rien mais il a de forts maux de tête. Autrement, il est décrit comme un homme calme qui se conforme aux règles et qui a de l'humour.

Dans l'affaire qui nous occupe, l'homme était accusé du meurtre non prémédité de sœur Lauzon. Son procès devant jury devait commencer hier matin. L'exercice a pris une tournure tout à fait différente puisque les quatre experts qui se sont penchés sur son cas, deux psychiatres et deux neurologues, sont parvenus à la conclusion citée plus haut. C'est ce qu'ont expliqué hier matin au juge Guy Cournoyer le procu-



La directrice des sœurs de la Providence, sœur Pauline Massicotte, ainsi que sœur Simone Baril étaient sur place hier pour l'écoute des avis des experts. Elles ont tout de suite pardonné à Martin Rondeau qui n'est « pas méchant », a fait valoir sœur Massicotte.

reur de la Couronne, Louis Bouthillier, et l'avocate de la défense, Annie Émond.

### Tôt le matin

Le drame est survenu tôt le matin du 13 août 2007, au deuxième étage d'un édifice appartenant aux sœurs de la Providence, au 2350, boulevard De Maisonneuve Est. Les religieuses y hébergent des hommes en difficulté qui tentent de se réintégrer dans la société. Rondeau, qui a connu des problèmes de drogue et a

été sans-abri dans le passé, y vivait depuis presque un an et demi au moment du drame. Il était abstinent depuis 2005 et s'entendait très bien avec sœur Lauzon, qu'il considérait comme sa seconde mère.

On suppose que sœur Lauzon a trouvé Rondeau hors de sa chambre le matin en question et qu'elle s'est approchée pour lui demander ce qu'il faisait. La frêle religieuse de 4 pi 11 po a été brutalement frappée et peut-être même piétinée par le gaillard, qui fait

près de 6 pi et qui pèse plus de 200 lb. Rondeau serait allé se recoucher par la suite, pour se réveiller à 8h31. Il a alors constaté qu'il avait les mains ensanglantées. Il s'est rendu dans le corridor et a vu des gens attoupés autour de la religieuse, étendue par terre. Il a alors appris qu'elle était morte, mais il ignorait qu'il était l'auteur du meurtre. Il ne se rappelait rien de l'incident. Il a été arrêté sur place, le matin même.

Les avocats des deux parties

ont recommandé que l'accusé soit déclaré non criminellement responsable pour cause de troubles mentaux. Le juge a accepté; il donnera ses motifs demain après-midi et tiendra une audience pour savoir ce qu'il convient de faire avec Rondeau pour assurer la sécurité du public. L'homme, qui est aussi atteint d'une maladie bipolaire, a absolument besoin de prendre des médicaments. Selon les rapports, il avait fait une première crise semblable en décembre 2006. Il avait été retrouvé nu, confus et agressif, en pleine nuit, sur le toit de l'immeuble des sœurs de la Providence. Amené à l'hôpital, il en était ressorti sans avoir de suivi.

### Déjà pardonné

Selon la directrice des sœurs de la Providence, sœur Pauline Massicotte, qui assistait à l'audience hier matin, Rondeau n'avait pas pris ses médicaments depuis une dizaine de jours quand le drame est arrivé. Il n'avait pu faire renouveler son ordonnance, selon elle. Les religieuses ont traversé une grande épreuve en perdant une des leurs de façon aussi brutale, mais elles ont pardonné tout de suite à Rondeau, qui n'est « pas méchant », a fait valoir sœur Massicotte.

« C'est un diagnostic auquel on s'attendait. Et si c'est prouvé scientifiquement, on ne peut pas aller à l'encontre de la science », a dit doucement la religieuse en sortant de la salle d'audience.

REVENU CANADA LUI RÉCLAME 900 000 \$

## La famille Rizzuto dans la ligne de mire du fisc

ANDRÉ CÉDILOT

Le chef mafieux Nicolo Rizzuto n'est pas le seul de sa famille à avoir des ennuis avec le fisc. La femme de Vito Rizzuto, ses trois enfants et deux de leurs proches contestent devant la Cour canadienne de l'impôt, à Toronto, une cotisation de plus de 900 000 \$ qui leur a été adressée pour la vente, au début des années 2000, de la compagnie de recyclage Olifas Marketing Group (OMG).

L'objet du litige vient de ce que Revenu Canada refuse d'accorder à Giovanna Cammaleri-Rizzuto et ses associés la déduction en gain de capital qui s'applique normalement sur la vente des petites et moyennes entreprises (PME), au Canada. Dans le cas présent, la déduction réclamée par les six actionnaires d'OMG, spécialisée

dans les bacs de recyclage sur les trottoirs, s'élevait à pas moins de 900 000 \$.

Selon Revenu Canada, cette disposition fiscale n'a pas d'application dans le cas présent, puisque OMG est devenue propriété étrangère depuis son acquisition au coût de 7,5 millions \$ par la société mexicaine Corporacion Americana de Equipamientos Urbanos S.L. (Corameq). L'achat des 10 500 actions de la famille Rizzuto/Campoli s'est faite en deux temps, en mars 2002 et octobre 2003.

Détenteurs de plus de 80 % des parts de la compagnie ontarienne, Giovanna Cammaleri-Rizzuto et ses trois enfants – Nicolo, assassiné le 29 décembre dernier à Montréal, ainsi que Leonardo et Libertina, tous deux avocats – ont encaissé

près de 1,6 million \$ à la suite de cette vente. Les deux autres actionnaires sont Nino et Mario Campoli, parents par alliance de Vito Rizzuto. Toutes les actions étaient gardées dans deux fiducies, l'une au nom de Mario Campoli et l'autre, de Salvatore Olivetti.

Président et fondateur d'OMG, Salvatore Olivetti s'était dit persécuté par les journalistes quand *La Presse* a dévoilé avec fracas en 2002 que le « parrain » montréalais Vito Rizzuto conduisait une jeep appartenant à la compagnie OMG. Il jurait dur comme fer que l'entreprise n'avait aucun lien avec les Rizzuto, encore moins avec le crime organisé. Il imputait tout le blâme au président d'OMG Québec, Michael Strizzi, d'avoir prêté le véhicule à Rizzuto sans le dire

à personne. Un ami personnel de Vito Rizzuto, Strizzi avait démissionné à la suite de cette controverse. Depuis 2004, les poubelles publicitaires qu'OMG a installées sur les trottoirs du centre-ville de Montréal ont disparu petit à petit.

La contestation fiscale de Giovanna Cammaleri-Rizzuto et de ses proches sera débattue en mai prochain, devant la Cour canadienne de l'impôt, à Toronto. Quant à la cause de son beau-père Nicolo, inculpé d'évasion fiscale, elle est inscrite pour jeudi au rôle de la Cour du Québec, à Montréal. Le vieux chef mafieux de 85 ans a caché au fisc des revenus d'intérêts de plus de 700 000 \$ pour les années 1994 et 1995. L'argent provenait de placements dans des comptes de banque, en Suisse.

### EN BREF

Un avocat radié poursuit... le Barreau

À la suite de sa radiation provisoire du Barreau du Québec, en décembre dernier, Max Stanley Bazin affirme avoir perdu ses cheveux, sa femme, sa clientèle, sa réputation et les 75 000 \$ qu'un client devait lui donner pour un procès aux assises qui a duré trois mois. L'ex-avocat vient d'intenter une poursuite de 5,7 millions de dollars contre le Barreau et les intervenants du comité de discipline. M. Stanley Bazin a été radié de façon urgente pour négligence et « pour assurer la sécurité du public », avait tranché le Barreau en décembre. Bazin réclame, notamment, 4 millions pour atteinte à sa carrière, 200 000 \$ pour la perte de sa conjointe et 100 000 \$ pour préjudice esthétique parce qu'il doit se raser la tête deux fois par semaine en raison de la perte soudaine de ses cheveux.

– Christiane Desjardins

## Les cols bleus portent plainte contre Montréal

MARTIN CROTEAU

Les cols bleus ont porté plainte au Conseil des services essentiels, hier, pour dénoncer la manière dont l'administration Tremblay gère leur grève tournante.

Le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal affirme que la Ville agit de façon « abusive » pendant les débrayages qui paralysent chaque jour un nouvel arrondissement. La raison: on demande à des équipes de travailleurs de se présenter au travail de manière préventive même s'ils sont en grève.

Le président du syndicat,

Michel Parent, estime que cette pratique contrevient aux règles des services essentiels. Les cols bleus ne sont tenus de travailler que s'il y a une accumulation de plus de 9 cm de neige ou si un bris de la voirie ou du réseau d'eau nécessite des réparations d'urgence.

« À deux reprises, la Ville a requisitionné des gens qui ont passé leur quart de travail au complet assis à ne rien faire parce que le besoin n'était pas là, affirme M. Parent. Ils ont été requisitionnés pour rien. »

La plainte a été accueillie avec étonnement à l'hôtel de ville. Le directeur des services professionnels, Jean-Yves

Hinse, souligne que la Ville et le Syndicat s'étaient entendus pour créer ces équipes de travail « de garde », le 28 janvier dernier. Ce jour-là, le retard d'un travailleur avait ralenti les opérations de déblayage des rues dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. « C'est assez inusité parce que c'est ce dont nous avons convenu comme mode de fonctionnement », a indiqué M. Hinse.

Les deux parties tentent de régler ce différend à l'amiable aujourd'hui avec une médiatrice du Conseil des services essentiels. Si elles ne parviennent pas à s'entendre, c'est le Conseil qui tranchera.

Les 5000 travailleurs manuels de la Ville ont entamé il y a deux semaines 40 jours de grève tournante qui toucheront tour à tour chaque arrondissement. Sans contrat de travail depuis deux ans et demi, ils réclament des augmentations de salaire, l'embauche de nouveaux travailleurs et la diminution du recours à la sous-traitance dans les travaux publics.

Les cols bleus ont débrayé hier dans l'arrondissement de Montréal-Nord. La grève se transporte à LaSalle aujourd'hui, à Pierrefonds-Roxboro demain et à Saint-Léonard jeudi.

### Autre vote de grève à l'UdeM

Après les chargés de cours, c'est maintenant au tour des professeurs de l'Université de Montréal de se prononcer sur la grève. Ils sont convoqués à une assemblée générale ce matin afin d'accorder un mandat de grève illimité au comité de direction de leur syndicat. La semaine dernière, les chargés de cours ont voté dans une proportion de 71 % en faveur d'un tel mandat. Les points en litige portent principalement sur la taille des groupes d'étudiants et les salaires. La convention des 2433 chargés de cours est échue depuis le 31 août, tandis que celle des 1273 professeurs et chercheurs l'est depuis le 1<sup>er</sup> juin 2008.

– Catherine Handfield

Allocution de l'ambassadeur des États-Unis à Ottawa

## Washington ne peut agir seul en matière de sécurité

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — Les États-Unis ne peuvent agir seuls dans la promotion de la sécurité internationale, a estimé hier l'ambassadeur des États-Unis à Ottawa, David Jacobson, dans une allocution prononcée devant le Conseil international du Canada.

Dans un court plaidoyer sur la politique étrangère américaine, l'ambassadeur Jacobson a souligné l'importance des relations entre le Canada et les États-Unis, non seulement d'un point

« L'engagement des États-Unis pour la sécurité internationale ne diminuera jamais. »

— L'ambassadeur David Jacobson

de vue économique, mais aussi dans leur engagement à l'étranger, comme en Afghanistan et en Haïti.

« Nous faisons face à des défis aux proportions épiques, a dit M. Jacobson. L'engagement des États-Unis pour la sécurité internationale ne diminuera jamais. Dans un monde de plus en plus complexe, les États-Unis ne peuvent pas assurer la paix dans le monde à eux seuls. »

« C'est vrai en Afghanistan, mais c'est aussi vrai dans les autres régions instables du monde », a-t-il ajouté.

Selon lui, le vent de changement qui a soufflé sur la Maison-Blanche il y a

maintenant un peu plus d'un an suscite de l'espoir partout sur la planète.

Avec l'arrivée au pouvoir de Barack Obama, le respect des droits de l'homme a été érigé au rang de priorité, a plaidé l'ambassadeur Jacobson. Il a cité la volonté affirmée du président américain de fermer la prison de Guantánamo, la réaffirmation de l'engagement des États-Unis pour le respect de la convention de Genève et l'interdiction d'utiliser des techniques d'interrogation apparentées à la torture.

« Comme le président l'a déjà dit, nous nous égarons lorsque nous acceptons de compromettre les idéaux pour lesquels nous nous battons, a dit l'ambassadeur. Il ne peut y avoir de paix si les gens sont brimés dans leur droit de parler, de croire en ce qu'ils croient, de choisir leur propre leader. »

Avocat de Chicago, M. Jacobson a été vice-président des finances de la campagne présidentielle de Barack Obama. Nommé ambassadeur au Canada en juin 2009, il n'est toutefois entré en poste qu'au mois d'octobre.

Dès ses premières semaines en poste, il a fait le tour du Canada: il a visité les dix provinces en six semaines.

Ses deux prédécesseurs, Paul Cellucci et David Wilkins, nommés par George W. Bush, n'avaient pas hésité à critiquer vivement le gouvernement canadien lorsqu'il avait pris des positions divergentes de celles de l'administration américaine, comme dans le cas de la guerre en Irak.



PHOTO PAUL J. RICHARDS, AGENCE FRANCE-PRESSE  
Des employés d'une agence de location d'autos travaillaient à dégager les véhicules embourbés hier à l'aéroport international de Dulles, qui dessert Washington.

## Deuxième chute de neige attendue dans l'Est américain

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — L'est des États-Unis s'employait hier à dégager au plus vite les quantités faramineuses de neige qui se sont amoncelées au cours du week-end, avant l'arrivée d'une deuxième vague de poudreuse aujourd'hui sur la capitale et les États voisins, déjà contraints de fonctionner au ralenti.

À Washington, l'administration fédérale avait tout simplement fermé ses bureaux hier, et la plupart des écoles devaient rester portes closes au moins jusqu'à aujourd'hui dans les États voisins du Maryland et de la Virginie, les

plus touchés par la tempête baptisée « snowpocalypse » ou « snowmageddon » par les internautes.

L'épaisseur de neige a dépassé 1,06 mètre par endroits, selon le National Weather Service (NWS).

« Une vaste zone a fait état de chutes de neige supérieures à 63 cm, de la Virginie au Maryland en passant par la Pennsylvanie et le New Jersey, certaines régions indiquant que cela faisait partie des cinq plus fortes chutes de neige de tous les temps », dit le NWS.

Hier matin, des centaines d'équipes d'urgence étaient à pied d'œuvre pour rendre les routes praticables.

### EN BREF

#### Lancement réussi pour *Endeavour*

La navette américaine *Endeavour* a été lancée hier avant l'aube avec six astronautes à bord vers la Station spatiale internationale (SSI) pour livrer le dernier gros élément de l'avant-poste orbital, qui sera alors quasiment achevé. À la deuxième tentative en 24 heures, *Endeavour* a pris son envol au-dessus de l'Atlantique du pas de tir du Centre spatial Kennedy, près de Cap Canaveral, en Floride, comme prévu à 4h14 (heure locale). La navette a atteint l'orbite terrestre en huit minutes et demie à 225 km d'altitude. Elle doit s'amarrer demain à la Station, qui se trouve à 343 km d'altitude. C'est le dernier lancement nocturne d'une navette, dont les trois exemplaires seront mis hors service à la fin de l'année, après les quatre vols encore programmés. Quelques petits morceaux de mousse isolante se sont détachés du réservoir externe deux minutes après le décollage sans toucher la navette, a dit Bill Gerstenmeier, responsable des activités spatiales de la NASA au cours d'une conférence de presse. L'objectif de cette mission de 13 jours est l'acheminement et l'installation du module Tranquility (Node 3) ainsi que du dôme d'observation Cupola, fabriqués pour la NASA par le groupe européen Thales Alenia Space, à Turin, en Italie). Avec la livraison de Tranquility, la SSI sera à 90 % achevée, a indiqué la NASA.

— Agence France-Presse

#### Présumé terroriste: un juge s'impatiente

Un juge ontarien a laissé entendre hier qu'il était las des délais imposés par le gouvernement français concernant l'audience d'extradition d'un citoyen canadien accusé d'avoir posé une bombe dans une synagogue parisienne. Le juge Robert Maranger, de la Cour supérieure de l'Ontario, a affirmé qu'il souhaitait que les choses progressent dans l'affaire du Canado-Libanais Hassan Diab, âgé de 56 ans, qui enseigne à l'Université de Carleton. La Cour a réservé trois semaines au mois de juin pour entendre la preuve contre Diab, mais Paris doit confirmer ces dates cette semaine. Le juge Maranger a donné jusqu'au 29 mars aux autorités françaises pour présenter de nouveaux éléments de preuve afin d'appuyer leur demande d'extradition. La France veut juger Diab relativement à un attentat survenu à l'extérieur d'une synagogue de Paris en 1980 qui avait fait quatre morts et 40 blessés. L'homme a toujours maintenu qu'il était victime d'une erreur sur la personne.

— La Presse Canadienne

## C'EST FACILE DE CHOISIR SON

# REER

LE NOM LE DIT

ÉPARGNE  
PLACEMENTS  
QUÉBEC

VOTRE  
REER  
GARANTI  
À 100 %

1 800 463-5229 | [www.epq.gouv.qc.ca](http://www.epq.gouv.qc.ca)

BONI DE  
1%

la première année  
pour les nouveaux fonds  
REER, FERR, CRI et FTV

Épargne  
Placements  
Québec

## LE TOUR DU GLOBE

## IRAN

## Sanctions fortes réclamées

L'Iran a notifié hier à l'Agence internationale de l'énergie atomique sa décision de commencer à produire de l'uranium hautement enrichi (à 20%, à l'usine de Natanz, dans le centre du pays), une mesure condamnée par Paris et Washington qui se sont dits favorables à des «sanctions fortes». AFP



PHOTO AP/ISNA  
Mahmoud Ahmadinejad

## ÉTATS-UNIS

## Obama courtise les républicains

Le président Barack Obama tente de tout pour le tout afin de parvenir à une réforme de l'assurance maladie, proposant de réunir élus républicains et démocrates à la Maison-Blanche dans l'espoir de débloquer ce projet emblématique du début de son mandat. Le sommet se déroulerait à la Maison-Blanche le 25 février. AFP

## SRI LANKA

## Candidat battu arrêté

Le candidat malheureux de l'opposition à l'élection présidentielle au Sri Lanka, l'ex-chef des armées Sarath Fonseka, a été arrêté par la police militaire et emmené en prison. La veille, un journal non officiel avait affirmé que le politicien pourrait être traduit en cour martiale sous l'accusation de préparatifs en vue d'un coup d'État. AFP

## LE CHIFFRE DU JOUR

9

Le premier ministre britannique Gordon Brown a décidé de faire le plein de vitamines en vue des prochaines élections en se mettant à manger jusqu'à neuf bananes par jour. Il «a toujours considéré qu'un régime équilibré était très important», a dit son porte-parole. AFP

## FRANCE

## La «galère» des mal-logés

Selon un nouveau rapport de la Fondation Abbé Pierre, 3,5 millions de Français sont mal logés ou carrément à la rue. Et 6,6 millions de personnes risquent de basculer à leur tour en raison de la précarité de l'économie. Cet important problème de société vient d'être illustré, encore une fois, par une expulsion survenue récemment à Paris.



MARC THIBODEAU

PARIS — Thomas pensait avoir trouvé un bon plan lorsqu'il s'est installé l'automne dernier dans un ancien théâtre de la rue de l'Échiquier, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

L'illusion a duré jusqu'à tout récemment. Des agents de sécurité accompagnés de chiens sont entrés dans l'immeuble vétuste et l'ont sommé de partir en même temps qu'une quinzaine d'autres squatteurs.

«Les mecs étaient venus pour casser du squatteur», a raconté Thomas, 45 ans, ancien ouvrier du bâtiment

qui s'est retrouvé à la rue il y a quelques années à la suite d'un accident de travail.

«Ils ont essayé de me provoquer pour que mon chien les attaque, question d'avoir un prétexte pour me mettre dehors», a ajouté l'homme, d'origine guadeloupéenne, en montrant son molosse, Awa.

Selon lui, au moins deux occupants ont été frappés et ont porté plainte à la police. Finalement, la plupart des squatteurs sont sortis. Sept personnes, dont Thomas, sont restées à l'intérieur.

Les agents de sécurité, dit-il, se sont ensuite postés à l'entrée pour empêcher ceux qui sortaient de revenir dans l'immeuble, qui doit être démolé sous peu pour permettre la construction de logements sociaux.

Droit au logement (DAL), qui vient en aide aux anciens occupants de l'immeuble, affirme qu'il a fallu faire passer des provisions par les fenêtres aux personnes restées à l'intérieur.

## Risque grave

Le «siège» a finalement pris fin la semaine dernière, après que la préfecture eut ordonné l'évacuation de l'immeuble par la police en raison du «risque grave» posé par son piètre état.

«Sous prétexte de construire des logements sociaux, on met à la rue des gens en situation précaire sans leur proposer de solution», déplore Julie Gestel, porte-parole du DAL.

Son collègue Souhil Boukris juge «scandaleux» que le pro-



PHOTO OLIVIER LABAN-MATTEI, ARCHIVES AFP  
La Fondation Abbé Pierre dénonce l'augmentation des loyers et la construction insuffisante de logements sociaux.

priétaire de l'immeuble, la société La Sablière, qui gère des milliers de logements sociaux en Île-de-France, utilise la manière forte. Les squatteurs qui sont établis depuis plusieurs mois dans un immeuble ne peuvent normalement pas être évincés sans ordonnance juridique.

«Sous prétexte de construire des logements sociaux, on met à la rue des gens en situation précaire sans leur proposer de solution.»

La Sablière prétend que tout a été fait dans les règles. «On ne fait pas d'évacuation comme ça en accord avec nous-mêmes», souligne Anne Gobin, directrice clientèle et marketing de l'organisation. L'immeuble, dit-elle, était dangereux et devait être évacué rapidement. Elle précise que, à sa connaissance, il n'y a pas eu de violence à cette occasion et ajoute que toutes les personnes évincées se sont vu proposer un autre logement.

## Un Français sur six

Leur situation, aussi difficile soit-elle, n'est pas incroyablement originale. Dans un rapport paru la semaine dernière, la Fondation Abbé Pierre relève que 3,5 millions de personnes sont mal logées ou sans logement en France. Et 6,6 millions vivent dans

nouveaux immeubles offrent au moins 30% de leurs logements à des prix modiques. Ils demandent également que les loyers soient régulés plus étroitement, comme on le fait au Québec, de manière à éviter des augmentations déraisonnables au changement de locataire.

L'Union nationale de la propriété immobilière pense que la fondation exagère la gravité de la situation, notamment parce que la qualité des logements aurait tendance à s'améliorer avec les années.

Thomas aimerait bien avoir un logement de qualité, voire un logement tout court. Malgré les promesses d'aide avancées par les travailleurs sociaux, il ne se fait guère d'illusion sur ses chances d'en trouver un à court terme.

Depuis son expulsion, il dort dans le hall d'un immeuble où il pénètre avec une clé magnétique normalement utilisée par les postiers. «J'arrive tard le soir, quand tout le monde est déjà rentré, et je repars tôt le matin pour ne pas me faire prendre. C'est vraiment la galère.»

## UKRAINE

## Les cinq travaux de Viktor Ianoukovitch



PHOTO VIKTOR DRACHEV, AFP  
Des partisans du vainqueur de l'élection présidentielle en Ukraine, Viktor Ianoukovitch, se sont rassemblés hier devant les bureaux de la Commission centrale électorale, à Kiev.

FRÉDÉRIK LAVOIE  
COLLABORATION SPÉCIALE

MOSCOU — Viktor Ianoukovitch a pris sa revanche. Celui qui avait été humilié par la Révolution orange prodémocratique en 2004 après une victoire frauduleuse deviendra finalement président de l'Ukraine, à l'issue du scrutin serré de dimanche dernier. La tâche devant lui est colossale. Le pays est empêtré dans des querelles politiques et la crise économique l'a dévasté. Voici cinq travaux qui attendent le nouveau président des 45 millions d'Ukrainiens.

## 1. Devenir président

La première tâche du nouveau président sera... de devenir président, croit le politologue ukrainien Volodymyr Fessenko. La première ministre Ioulia Timochenko, battue par un peu plus de 3%, n'a toujours pas concédé la victoire et crie à la «fraude électorale». Selon M. Fessenko, elle voudrait ainsi forcer le gagnant à chercher un compromis avec elle, espérant conserver son poste de première ministre.

Pour réellement prendre le pouvoir, Ianoukovitch devra réussir à former une nouvelle coalition parlementaire en cooptant des ex-révolutionnaires oranges, alliés de Timochenko

et du président sortant Viktor Iouchtchenko, qui disposent actuellement de la majorité à la Rada (Parlement ukrainien).

## 2. Renouer avec Moscou

En politique extérieure, Ianoukovitch devra relancer les relations avec Moscou, très tendues sous le président sortant pro-occidental Viktor Iouchtchenko. «Il ne sera pas pour autant prorusse», nuance M. Fessenko, directeur du Centre d'études politiques Penta, à propos de celui qui était perçu comme le «candidat du Kremlin» en 2004.

Preuve d'une intention de se rapprocher de Moscou avec modération: avant l'élection, le camp Ianoukovitch n'a pas voulu prendre de position claire sur la reconnaissance des régions séparatistes géorgiennes d'Ossétie-du-Sud et d'Abkhazie, une question chère au régime russe.

## 3. Rassurer l'Europe

Depuis la révolution Orange, Ianoukovitch n'a pas bonne presse en Occident. Le russo-phobe de 59 ans a de la difficulté à se défaire son image d'antioccidental et à faire oublier ses trois ans d'incarcération pour vol, coups et blessures durant sa jeunesse. L'ouverture à l'Europe durant

les cinq années post-révolutionnaires a toutefois diversifié les intérêts du pays et de ses propres alliés, rendant essentiel le maintien d'une bonne relation avec le Vieux Continent.

## 4. Remettre l'économie sur pied

Ravagée par la crise économique, l'Ukraine compte sur le financement occidental pour se remettre à flot, elle qui a vu son PIB reculer de près de 15% l'an dernier. En raison de l'instabilité politique, le Fonds monétaire international a gelé ses prêts l'automne dernier. Ianoukovitch devra convaincre l'organisation de la fiabilité de son pays.

## 5. Signer la paix gazière

Pour espérer stabiliser son pays, Viktor Ianoukovitch devra régler pour de bon la question du gaz, à l'origine de plusieurs conflits avec la Russie et de la perte de confiance de l'Europe envers l'Ukraine.

En janvier 2009, accusant Kiev de retard de paiement et de vol de gaz, Moscou avait fermé les robinets pour l'énergie. Plus de 80% du gaz russe destiné à l'UE transitait par le territoire ukrainien, une bonne partie de l'Europe s'était retrouvée sans chauffage en plein cœur d'une vague de froid.



PHOTO DANNY MOLOSHOK, REUTERS

Quelques fans de Michael Jackson ont crié « meurtrier » à l'arrivée sous escorte du D<sup>r</sup> Conrad Murray au tribunal hier.



PHOTO JASON REDMOND, AP

Interrogé par un journaliste alors qu'il se rendait en cour, le frère de la vedette pop, Jermaine Jackson (à gauche), a jugé que les accusations retenues contre Murray « sont insuffisantes ».

# Le médecin du roi de la pop plaide non coupable

NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — Le D<sup>r</sup> Conrad Murray a plaidé non coupable hier à une accusation d'homicide involontaire. Le médecin, accusé d'avoir tué Michael Jackson, doit payer une caution de 75 000\$ pour recouvrer la liberté, soit trois fois la somme normalement exigée par la cour pour ce type d'accusation.

Le juge Keith L. Schwartz de la Cour supérieure de Los Angeles n'a pas interdit à Murray de pratiquer la médecine, mais ce dernier ne peut plus endormir ses patients.

« Je ne veux pas vous voir anesthésier des gens », a-t-il dit.

Le juge s'est ensuite adressé aux avocats de Murray: « Je ne veux pas qu'il prescrive du propofol ou qu'il en injecte à quelqu'un. Je lui interdis de le faire. »

Il a aussi ordonné la saisie du passeport de Murray et lui a interdit de quitter le pays. Le médecin sera de nouveau en cour le 5 avril.

## « Un cauchemar »

Hier, la famille de Michael Jackson est arrivée à la cour peu après midi, heure locale. Conrad Murray est arrivé peu

avant 13h. Il était escorté par une dizaine de policiers mais ne portait pas de menottes. Quelques fans de la vedette pop ont crié « meurtrier » alors que l'homme était mené à l'intérieur de l'édifice.

Durant un point de presse improvisé, l'avocat du D<sup>r</sup> Murray, Ed Chernoff, a dit que son client vit des heures difficiles. « Ça a été un cauchemar pour lui, pour de nombreuses raisons. Notamment parce qu'il a perdu un ami cher, et je suis certain qu'il en parlera lorsque l'occasion se présentera. »

M. Chernoff a aussi demandé aux gens de ne pas sauter aux

conclusions avant que toutes les facettes de l'affaire ne soient connues. « Nous allons payer la caution, plaider non coupable et nous battre jusqu'au bout », a-t-il conclu.

Hier, le procureur de L.A. a accusé le D<sup>r</sup> Conrad Murray d'homicide involontaire. L'accusation précise que le D<sup>r</sup> Murray « a tué, illégalement et sans malice, Michael Joseph Jackson » le 25 juin 2009.

Les gestes de Murray, 56 ans, sont « illégaux, mais ne sont pas l'équivalent d'un meurtre », note le procureur.

S'il a reconnu coupable, Murray est passible

de deux à quatre années d'emprisonnement.

Le Dr Murray a toujours reconnu qu'il avait administré du propofol à Michael Jackson peu avant sa mort, mais soutient que c'était à la demande insistante du roi de la pop, qui l'utilisait comme somnifère.

La famille de Michael Jackson ne semble pas heureuse de la tournure des événements. Questionné par un journaliste alors qu'il se rendait en cour, le frère de la vedette pop, Jermaine Jackson, a dit que les accusations retenues contre Murray « sont insuffisantes ».

Le procureur chargé du dossier est David Walgren, un avocat de haut niveau qui essaie actuellement de faire extradier le réalisateur Roman Polanski pour le faire juger à Los Angeles.

Michael Jackson est mort à l'âge de 50 ans d'une surdose de médicaments et d'une intoxication au propofol, un anesthésiant.

Tragédie de Middletown Le bilan est définitif

# Cinq morts, dont un Ontarien d'origine

RICHARD HÉTU  
COLLABORATION SPÉCIALE

MIDDLETOWN, Connecticut — Quand le soleil s'est levé sur Middletown, au lendemain de la puissante explosion survenue dans la centrale électrique Kleen Energy, huit ouvriers manquaient encore à l'appel, une donnée laissant présager un bilan encore plus douloureux que celui de la veille.

Mais il y a des limites au malheur de Middletown, une ville de 45 000 habitants en bordure du fleuve Connecticut. Quelques heures après le lever du jour, les autorités municipales ont en effet annoncé avoir retrouvé toutes les personnes qui travaillaient à l'usine au moment de l'explosion au gaz.

Le bilan de 5 morts et de 12 blessés serait donc définitif. Dans les circonstances — on a parlé dimanche d'un bilan pouvant atteindre 50 morts —, la nouvelle est bonne, mais elle ne suffira pas à consoler les parents, amis et collègues des victimes, dont l'identité a été dévoilée en fin de journée hier. L'un d'eux, Roy Ruston, était originaire de Hamilton, en Ontario. Trois autres avaient vu le jour au Connecticut, le dernier au Missouri.

« J'ai perdu deux amis », a déclaré Michael Rosario, représentant du syndicat local des plombiers et ajusteurs, en éclatant devant les journalistes, non loin de la centrale électrique. « Je suis



PHOTO SETH WENIG, AP

« J'ai perdu deux amis », a affirmé Michael Rosario (à droite), représentant du syndicat local des plombiers et ajusteurs, en éclatant en sanglots devant les journalistes, non loin de la centrale électrique.

vraiment désolé qu'une chose pareille se soit produite. Ils étaient des personnes extraordinaires. Nous sommes tous des frères et des sœurs. »

Chuck Appleby, représentant d'un syndicat local de menuisiers, a exprimé le même choc au lendemain de l'explosion, qui a blessé huit de ses collègues.

« Nous sommes juste des personnes ordinaires, a-t-il dit. Nous enfilons nos habits de travail et accomplissons un boulot dangereux chaque jour. Ceux qui sont morts tentaient

de gagner leur vie en faisant des heures supplémentaires le dimanche. Après, ils devaient rentrer à la maison et regarder le Super Bowl. Cela n'est pas arrivé. »

L'explosion, qui a été ressentie à plusieurs kilomètres à la ronde, a eu lieu à 11h17 au moment où des ouvriers mettaient à l'essai des conduites de gaz.

## Enquête

Une enquête sera ouverte pour déterminer les causes de la déflagration. Le chef de

police de Middleton, Patrick McMahon, n'a pas écarté l'hypothèse d'une négligence criminelle.

Des entorses au protocole de sécurité sont peut-être à l'origine de l'explosion, selon le *Hartford Courant*. Des sources anonymes ont notamment affirmé au quotidien de la capitale du Connecticut que des soudeurs n'avaient pas cessé leur travail pendant la mise à l'essai des conduites de gaz.

William Corvo, un des partenaires principaux du

Kleen Energy Project, a refusé de répondre aux questions des journalistes du *Hartford Courant* concernant le respect du protocole de sécurité dans son usine.

« Nous consacrons nos énergies à l'aspect humain de ce drame, a-t-il déclaré. Nous avons des gens qui ont été blessés, des gens qui ont été tués. Nous nous préoccupons de leurs familles. »

Les enquêteurs n'ont pas encore pu inspecter la centrale électrique, où les secouristes ont mis fin à leurs recherches dans la nuit de dimanche à hier en raison de l'instabilité des structures affaiblies par l'explosion. Des soudeurs se sont employés hier à consolider ces structures pour permettre aux enquêteurs de commencer leur travail et aux secouristes de finir le leur.

« C'est comme Tchernobyl », a déclaré le maire de Middletown, Sebastian Giuliano, en tentant de décrire l'usine Kleen Energy, dont la construction était presque terminée, au lendemain de l'explosion. « Toute l'enveloppe du bâtiment principal a été soufflée », a-t-il ajouté.

La centrale électrique, dont la construction avait coûté un milliard de dollars, devait commencer à produire de l'énergie ce printemps ou cet été. L'usine devait délivrer une puissance de 620 mégawatts.

AVANT  
D'INVESTIR  
INVESTIGUEZ

AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS

## FORUM

## LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAL

## Revenir à la science



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), LA référence scientifique en matière de changements climatiques, est plongé dans une controverse qui n'en finit plus de prendre de l'ampleur. Après avoir dû admettre que sa prévision concernant la fonte des glaciers de l'Himalaya ne s'appuyait pas sur des données scientifiques, voici qu'une autre assertion du Groupe est contestée.

Dans le rapport synthèse publié en 2007, le GIEC affirmait: «Dans certains pays

**L'éventuelle démission de M. Pachauri ne suffira pas à rétablir la confiance qu'on accordait au GIEC.**

(africains), le rendement de l'agriculture pluviale pourrait chuter de 50 % d'ici 2020.» Ce phénomène aurait évidemment des conséquences catastrophiques sur ce continent déjà affamé. Or, le coprésident d'un des groupes de travail du GIEC, l'Américain Chris Field, et l'ancien président de l'organisation, l'Anglais Robert Watson, affirment tous deux aujourd'hui n'avoir pas trouvé de littérature scientifique crédible pour appuyer cette prétention.

Le GIEC est présidé depuis 2002 par un ingénieur indien, Rajendra Pachauri. Celui-ci est lui-même l'objet de plusieurs

controverse. On lui reproche son arrogance (lorsqu'un rapport du gouvernement indien a contesté la thèse de la fonte des glaciers de l'Himalaya, il l'a qualifié de «science vaudou»). On souligne les nombreux liens d'affaires qu'il a tissés avec des entreprises d'énergie et des institutions financières. Il y a quelques jours, le président du GIEC a nourri l'incendie en publiant son premier roman. Le livre raconte la vie d'un ingénieur indien (comme M. Pachauri), dans la soixantaine (comme M. Pachauri), spécialiste des changements climatiques (comme...). Or ce monsieur aime non seulement l'environnement, il aime les femmes. Beaucoup. Le livre raconte dans le détail plusieurs séances de baise.

Rajendra Pachauri explique qu'il a écrit le roman lors de ses nombreux déplacements en avion. Certains critiques estiment qu'il lui aurait mieux valu relire attentivement les rapports du GIEC...

Ces incidents font évidemment les délices des «sceptiques» autant qu'ils embarrassent les militants écologistes. Des voix s'élèvent pour réclamer la démission de M. Pachauri. On craint que la crédibilité du GIEC soit minée au point que la population et les gouvernements ressentent moins l'urgence d'agir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cela risque d'arriver, en effet.

L'éventuelle démission de l'actuel président ne suffira toutefois pas à rétablir la confiance presque totale qu'on accordait au GIEC, gagnant du prix Nobel de la paix en 2007. Avant tout, le groupe doit quitter le terrain du militantisme pour revenir sur celui de la science. Or, sur ce terrain-là, le doute et la discussion sont non seulement permis, ils sont encouragés; il n'y a pas de certitude absolue, encore moins de religion.

## RÉPLIQUE

## Attention aux motivations d'une source anonyme

CLAUDE VEZEAU

L'auteur est un ancien administrateur de Conjuchem. Il réplique à l'article «Conjuchem au pied du mur – Une histoire de brevet qui a mal tourné», du journaliste Philippe Mercure, publié le 21 janvier.

M. Mercure, vous avez écrit un article faisant état de la situation actuelle difficile de Conjuchem, société en biotechnologie de Montréal. En plus de faire le constat d'une affaire de brevet entre Conjuchem et Amilyn, vraie raison des difficultés de Conjuchem, vous avez ramené à la surface une vieille histoire de délit d'initié, une erreur de 2000\$ qui m'impliquait et qui a fait les manchettes de *La Presse Affaires* en 2004 et 2007.

**Entre août 2004 et décembre 2007, Conjuchem a levé plus de 194 millions \$ en financement.**

Vous citez une source anonyme de l'industrie québécoise qui associait ce dernier événement aux difficultés de financement de Conjuchem. Erreur! Entre le 20 août 2004 et le 13 décembre 2007, Conjuchem a levé plus de 194 millions de dollars en financement sur les marchés privés et publics, plus que toute autre société québécoise en biotechnologie, à l'exception de Neurochem qui a levé un montant similaire sur la même période et BioChem Pharma dans les années 90. Il suffisait de vérifier les données publiées par la compagnie pour trouver ces chiffres.

J'aurais pensé que votre rigueur journalistique et votre formation scientifique vous amèneraient à vérifier les dires de votre source anonyme. Il y a toujours une ou des raisons pour lesquelles une source désire garder l'anonymat, et ces raisons ne sont pas toujours basées sur l'intégrité et l'honnêteté. C'est votre devoir de vous assurer que ces raisons sont honorables. Il est trop facile de salir la réputation de quelqu'un en restant incognito. Le professionnel que vous représentez se doit d'y voir clair avant de rapporter de tels propos ou de les interpréter comme vous l'avez fait.

## Ressac des actionnaires

M. Vezeau, vous oubliez de mentionner qu'entre les dates que vous citez, malgré les financements records auxquels vous faites allusion, l'action de Conjuchem a perdu plus de 97% de sa valeur, passant de 3,93\$ à 10 cents. Mon article explorait les pistes permettant d'expliquer ce déclin, qui a finalement mené Conjuchem à envisager «toutes les options qui s'offrent à elle», y compris la vente pure et simple de l'entreprise. L'article décrivait en détail un problème de brevet susceptible d'expliquer ces déboires. Au cours de mes recherches, une source m'a toutefois souligné que le délit d'initié dans lequel vous avez été impliqué aurait également créé «un certain ressac des actionnaires». Compte tenu de la médiatisation de l'affaire à l'époque et l'ampleur de la chute du titre de Conjuchem, j'ai jugé que le commentaire avait sa pertinence. J'ai décidé de le publier en fin d'article, sans en faire la thèse principale des explications.

Philippe Mercure



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

## OPINION

## Politiques, les Jeux

C'est le profit qui prime, la compétition sportive n'est que la partie visible de l'iceberg

HELEN JEFFERSON LENSKEY



L'auteure est professeure émérite à l'Université de Toronto. Elle a écrit *Inside the Olympic Industry* (SUNY Press, 2000), *Best Olympics Ever?* (2002) et *Olympic Industry Resistance* (2008).

Dès qu'il est question des Jeux olympiques aux informations, on peut entendre les commentateurs, les politiciens et les représentants de l'industrie des JO se plaindre des critiques et des protestataires qui, selon eux, mélangent sport et politique.

La compétition sportive n'est que la partie visible de l'iceberg qu'est la gigantesque industrie olympique. Aux JO, c'est le profit qui prime, et ce sont le Comité international olympique, les commanditaires multinationaux, les titulaires des droits de diffusion, les promoteurs et l'industrie du tourisme haut de gamme qui remportent l'or.

Tout est affaire de politique, et ceux qui semblent révoltés et scandalisés sont ceux-là mêmes qui ont le plus à perdre (de profit) des protestations contre les Jeux et des boycottages. Ils prétendent que les athlètes (jeunes et innocents) vont souffrir si la résistance olympique n'est pas réprimée, et ce, même s'il

tient plus la route. Les athlètes célèbres ne sont pas forcément des êtres humains respectables simplement parce qu'ils courent vite. Tous les jours, on entend parler aux nouvelles des comportements inadmissibles de ces athlètes, qu'il soit question de drogue, de violence, d'agression ou d'infidélité.

Revenons à la politique dans les sports... Il est amusant de voir que lorsque les promoteurs des Jeux et les politiciens tentent d'imposer leur idée aux contribuables, il n'est pas question de politisation du sport. Et quand ils réunissent des enfants autochtones et qu'ils les font chanter et danser pour les VIP des Jeux, alors que les conditions de vie des autochtones ne sont pas meilleures qu'avant, encore là, ce n'est pas de la politique.

Ce n'est toujours pas de la politique quand les comités organisateurs font de la pression auprès des politiciens pour qu'ils versent l'argent des contribuables dans le puits sans fond des dépenses olympiques. Ni quand, les politiciens et les promoteurs olympiques ont déclaré que la flamme olympique pouvait alimenter l'unité nationale, donner l'occasion de se «sentir canadien» et apporter beaucoup d'autres bénéfices sociaux, comme la «paix, la fraternité et l'amitié», la conscience de la menace qui guette les ours polaires et que cela pouvait motiver les



PHOTO PC

La compétition sportive n'est que la partie visible de l'iceberg qu'est la gigantesque industrie olympique.

ques et les mauvaises priorités en matière de dépenses dans la ville-hôte, la province et le pays, ou pour attirer l'attention de la communauté internationale sur les injustices locales et mondiales, on les accuse de politiser une entreprise qui est pure et sainte.

Et quand les protestataires interrompent le relais de la flamme olympique, on parle de sacrilège. Le fait que les nouvelles concernant le relais de la flamme aient supplanté les vraies nouvelles – la piètre performance du Canada au sommet de Copenhague, le scandale sur la torture de prisonniers afghans, l'engagement militaire canadien dans une guerre qui dure depuis huit ans et les pertes de vie qui y sont associées – confirme la toute-puissance de la machine de relations publiques de l'industrie olympique.

Les JO ne sont pas une religion, ni un mouvement, ni encore une famille élargie, et la flamme n'est pas sacrée. Ce n'est qu'un mégaprojet multinational à but lucratif déguisé en événement sportif.

**Les Jeux olympiques ne sont qu'un mégaprojet multinational à but lucratif déguisé en événement sportif.**

faut violer au passage quelques droits humains. Et, pour bien souligner le tout, on nous submerge de messages pseudo-religieux chargés d'émotions et qui montrent ces mêmes athlètes... il suffit de penser à la campagne *I believe... Do you believe?* présentée à la chaîne CTV.

L'image pure de l'athlète olympique – qui symbolise l'effort et l'esprit sportif et qui représente un modèle pour les jeunes – ne

Canadiens à commencer un programme d'exercices physiques, pour ne nommer que quelques-unes de ces affirmations exagérées.

Mais quand les autochtones, les organisations de défense des droits humains, les groupes de lutte contre la pauvreté, les défenseurs du droit au logement et les environnementalistes descendent dans la rue pour dénoncer les budgets olympi-

## LE BLOGUE DE L'ÉDITO

www.cyberpresse.ca/edito

L'attitude qui nous manque pour défendre le français? par Ariane Krol

JEAN-PIERRE RAFFAIRIN



## EXCLUSIF À CYBERPRESSE

Harper et Obama: même combat économique  
 cyberpresse.ca/combat

## À BIEN Y PENSER

En augmentant ses tarifs de la sorte, la STM nous prouve qu'elle est devenue un service de luxe. Je décroche.  
— Pascal Duchesne

## FORUM

## Harper dans une mauvaise passe



LYSIANE GAGNON  
lgagnon@lapresse.ca

La prorogation du Parlement aurait-elle eu son effet? Ce mot que la plupart des Canadiens ignoraient complètement il y a deux mois aurait-il suffi à faire descendre la cote des conservateurs en moins de deux mois?

Un sondage Nanos/La Presse indique que les 10 points d'avance que détenaient les Tories à la mi-décembre se sont volatilisés, et que les deux grands partis sont maintenant presque nez à nez dans les intentions de vote, les libéraux ayant rattrapé le parti de Stephen Harper. Si la tendance se maintient, les conservateurs perdraient la chance d'aller chercher une majorité de sièges et hériteraient d'un troisième gouvernement minoritaire.

Le président de la firme Nanos estime que c'est la décision de «fermer» le Parlement qui expliquerait en grande partie la chute du PC et la remontée des libéraux d'Ignatieff.

Je trouve que c'est un peu court comme explication. Je doute fort que la majorité des Canadiens ait envie de déchirer sa chemise parce que le Parlement siègera cet hiver une vingtaine de jours de moins que ce qui était prévu au calendrier précédent... Ce ne sont pas quelques séances de chamailleries de moins qui tueront la démocratie au Canada. Au final, de toute façon, la Chambre aura siégé autant de jours sous les mandats de Harper que sous ceux de Jean Chrétien.

Ce qui a joué davantage que la prorogation comme telle, me semble-t-il, c'est plutôt la détermination et la vigueur affichée par Michael Ignatieff. Indépendamment de l'objet du scandale,

*La fermeture temporaire du Parlement a plutôt aidé les partis de l'opposition, dont les ténors, libérés de leurs obligations parlementaires, ont parcouru le pays et envahi les ondes.*

Il a eu l'air de reprendre du poil de la bête, et cela a effacé sa gaffe de l'automne, quand il avait menacé avec des accents mélodramatiques de déclencher des élections dont personne ne voulait. En même temps, tout ce tintouin autour de la prorogation a pu renforcer l'image autoritaire et manipulatrice d'un premier ministre qui paraît obsédé par la stratégie partisane davantage que par le bien commun.

Preuve que la prorogation n'a pas tellement remué les esprits, un autre récent sondage, réalisé celui-là par CROP uniquement au Québec, quelques jours seulement avant le sondage Nanos, montrait que le taux de satisfaction envers le gouvernement Harper n'a pas baissé, et que les libéraux d'Ignatieff n'ont fait aucun progrès.

Ces derniers restent à 24%... comme sous le leadership de Stéphane Dion. Les trois points d'avance qu'ils détiennent sur les conservateurs au Québec sont des chiffres trompeurs, dans la mesure où les appuis libéraux sont démesurément concentrés dans les comtés anglophones de Montréal. Le Bloc garde dans l'ensemble la faveur de la majorité francophone, sauf dans la grande région de Québec, où les conservateurs ont 33% des appuis, une dizaine de points devant le PLC.

Il se peut que les électeurs des autres provinces aient été plus sensibles à la prorogation du Parlement que les Québécois. Ou qu'une certaine lassitude à l'endroit de la politique se soit installée dans une population distraite par les Jeux olympiques. Car en fait, les scandales dont l'opposition fait son blé depuis des semaines (le cas Khadr et l'affaire des détenus afghans) n'ont pas de quoi susciter beaucoup d'indignation populaire, même s'il s'agit de questions sur lesquelles le gouvernement se trouve moralement dans son tort.

Plus vraisemblablement, la fermeture temporaire du Parlement a plutôt aidé les partis de l'opposition, dont les ténors, libérés de leurs obligations parlementaires, ont parcouru le pays et envahi les ondes. Or, les politiciens sont toujours plus sympathiques en dehors de la Chambre des communes, où la confrontation donne immanquablement lieu à des scènes disgracieuses dont aucun parti ne sort indemne.



Un dernier devoir à terminer avant de se pointer à la pratique de hockey!

PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

# LAISSEZ-NOUS RESPIRER

## De l'école la fin de semaine, non et encore non!

HÉLÈNE REEVES



L'auteure est une mère de trois enfants (deux au primaire, un au secondaire) de Brossard. Sa lettre ouverte s'adresse à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michelle Courchesne.

Madame la ministre, en mon nom, et au nom de la dizaine de parents à qui j'ai parlé le week-end dernier, je vous dis: non à l'école la fin de semaine! non! non! et encore non! Assez, c'est assez!

Nous courons toute la semaine entre les devoirs, les lunchs à préparer, les activités, les projets spéciaux de l'école et nos propres réunions de bureau qui ont lieu à tout moment du jour et du soir. Être parents de trois enfants et avoir tous les deux des carrières professionnelles, c'est un rythme infernal. Le samedi et le dimanche, nous voulons pouvoir respirer et laisser nos enfants respirer. Nous en avons plus qu'assez de la performance démentielle que le rythme de travail impose et de celle que nous imposons à nos enfants.

Est-ce que les gens savent que depuis que vous avez rallongé les heures d'école au primaire, les enfants débutent leur journée scolaire à 7h50 le matin? Ce qui oblige des enfants de

5 ans à se tenir sur le coin de l'autobus le matin à 7h en hiver, alors qu'il fait encore nuit et qu'on gèle... C'est absurde! C'est faire preuve d'un manque d'humanité des plus élémentaires envers des enfants si petits.

Est-ce que les gens savent que vos bulletins chiffrés sont une rigolade et qu'en fait, les enseignants notent encore en lettres et ne font que convertir des lettres en chiffres, ce qui donne des écarts de sept points entre les notes possibles? Les enfants ont soit 87, 80 ou 73... gros écart, non? Encore une fois, c'est absurde. Mais le gouvernement libéral ne craint pas les absurdités pourvu que les apparences soient sauves. La population pense que si on revenait au bon vieux temps, des bulletins chiffrés, ce serait mieux? Le Parti libéral leur donne des bulletins chiffrés.

Il faut cesser de penser que le décrochage est dû à la paresse des enfants et à la réforme scolaire. Il faut cesser de penser que si on revenait aux méthodes du bon vieux temps, tout cela se réglerait. Il faut cesser de faire comme Lucien Bouchard ou Joseph Facal et jeter des pierres aux enfants en les traitant de paresseux. Il faut cesser de faire des enjeux en éducation des bons électeurs de libéraux.

Ce n'est pas de quantité d'heures à rajouter dont il faudrait parler pour contrer le décrochage, mais de redonner une motivation à ceux qui décrochent. Il y a longtemps que ceux

qui décrochent ont été largués par le système, car il y a un manque d'accompagnement flagrant dans ce système, un manque d'humanité.

Pourquoi faut-il que des parents en soient rendus à poursuivre en justice des commissions scolaires, comme ils le font actuellement, pour obtenir des services en orthophonie et en orthopédagogie? Un enfant qui traîne des difficultés depuis le primaire est forcément plus à risque de décrocher un jour... Le seul moyen de contrer le décrochage est

**Plutôt que de rajouter des heures, on devrait contrer le décrochage en mettant plus de ressources d'aide au primaire et au secondaire.**

de mettre plus de ressources d'aide au primaire et au secondaire.

Cessons de penser en terme punitif et coercitif, cela ne donne strictement rien si le désir et le plaisir d'apprendre ne sont pas au rendez-vous. Oui, il faut mettre plus des ressources en éducation pour que cela fonctionne, pas plus d'heures...

Madame la ministre, j'en ai plus qu'assez de vos mesures qui prennent mes enfants en otages pour vous faire du capital politique. L'école le samedi, c'est non!

# Vive le jeu en ligne!

PIERRE DESJARDINS



L'auteur a écrit *Livre noir de Loto-Québec* et est membre de la coalition Emjeu (Éthique pour une modération du jeu).

Alors qu'il y a une tempête de neige à l'extérieur, vous êtes confortablement installé chez vous. Bien au chaud, vous êtes assis devant votre ordinateur. Quel bonheur: grâce à Loto-Québec, vous pourrez bientôt jouer en toute sécurité au casino en ligne.

Plus besoin de se déplacer ou d'aller chercher de l'argent au guichet automatique. Partout, beau temps,

bien d'argent ou combien de temps je joue. Tout sera porté à ma carte et cela sera entièrement légal. N'est-ce pas merveilleux! Je pourrai enfin jouer en toute tranquillité d'esprit. Moi qui aime avoir la paix et être seul afin de me concentrer au maximum sur mon jeu, je serai au paradis!

Sécurité, confort, anonymat, facilité d'accès de jour comme de nuit, qu'est-ce qu'on peut demander de mieux! C'est comme avoir sa propre machine de vidéopoker à la maison! Voilà le beau programme que nous offrira dès cet automne Loto-Québec.

Déjà, étant jeune, j'adorais tous les jeux vidéo. Je pouvais y jouer pendant des heures et des heures. La compétition avec la machine, l'habileté et la

**Grâce à Loto-Québec, je n'aurai pas à me justifier auprès de mes proches: mon entourage ne saura pas combien de fois, combien d'argent ou combien de temps je joue.**

mauvais temps, à la maison ou au bureau, le jeu en ligne sécuritaire de Loto-Québec sera disponible.

Et je saurai que je n'ai pas affaire à des fraudeurs comme c'est parfois le cas sur les quelque 2500 sites de jeu en ligne actuellement disponibles.

Et si je veux, par exemple, prendre un verre ou fumer pour mieux relaxer en jouant, pourquoi pas? Personne ne sera là pour m'y empêcher.

De plus, je n'aurai pas à me justifier auprès de mes proches: mon entourage ne saura pas combien de fois, com-

rapidité que cela demandait m'exciterait au plus haut point. Je pourrai enfin retrouver ce plaisir de jeunesse! Il faut dire qu'à l'époque, plusieurs jeunes de ma classe de troisième secondaire se pratiquaient déjà sur les sites de jeu en ligne. La démo de plusieurs de ces jeux en ligne étant gratuit, on pouvait s'y pratiquer sans même à avoir à posséder une carte de crédit.

Je sais cependant que Loto-Québec devra concurrencer les milliers d'autres sites de jeux en ligne. Elle devra mettre les bouchées doubles pour y arriver.

Elle offrira sûrement des jeux encore plus attrayants. J'ai hâte de voir cela! Il y aura, paraît-il, des programmes privilégiés et des concours spéciaux. On pourra même jouer par le biais de son cellulaire! La compétition sur internet est grande, mais je suis sûr que Loto-Québec fera comme d'habitude le maximum en ce domaine. Tout cela me rassure énormément! Loto-Québec nous annonce qu'elle mettra d'abord en ligne le poker et les paris sportifs. Bravo, car c'est là les deux jeux que, vu mon jeune âge, je préfère le plus!

Paraît-il qu'en Suède où le jeu en ligne est étagé depuis 1999, les résultats sont fulgurants. Déjà 7% de la population joue régulièrement en ligne et 20% de ceux qui y jouent au poker aiment tellement cela qu'ils sont devenus complètement accros. Mais cela ne m'inquiète aucunement, car je sais que même si Loto-Québec m'exclut parce que j'ai pris un mauvais pli, je pourrai toujours me rabattre sur un des 2000 autres sites en ligne.

Et notons qu'en Finlande, c'est encore mieux: c'est plus de 13% de la population qui joue régulièrement en ligne. Il faut dire que dans ces pays, tout comme chez nous, l'hiver est long et le jeu en ligne est vraiment la solution rêvée à toutes ces longues soirées...

Voilà en tout cas des chiffres forts encourageants pour Loto-Québec. Non seulement notre société d'État pourra-t-elle cannibaliser l'argent provenant des 2000 sites déjà existants, mais elle pourra, grâce à son marketing légendaire et son expertise formidable en matière de jeu, augmenter sensiblement le nombre de joueurs en ligne chez nous et apporter ainsi au ministre des Finances l'argent dont il a tant besoin pour boucler son budget.

Merci et longue vie au projet de Loto-Québec!

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070  
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453  
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363  
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816  
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320  
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

